BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

66ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3849 du Mardi 15 Janvier 2019 - 66e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari

*(Archidiocèse **de Brazzaville**)*

La façade principale de l'église (P.9)

L'Eglise évangélique du Congo en guerre contre toutes les formes de violences en son sein

(P.8)

Elections générales en RD Congo

Après la publication des résultats, les choses semblent loin de s'éclaircir

(P.7)

Editorial

L'encre et la paix

Kinkala, département du Pool

Vers une paix définitive et durable

(P.3)

Journée nationale du civisme

Destinée Hermella Doukaga appelle les Congolais à condamner les comportements rétrogrades

(P.3)

Transports

Le Plan national des transports (PNT) 2019-2038 validé

Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas au centre. (P.14)

Coupe de la Confédération

L'AS Otohô sur la voie royale

Un grand pas vers la qualification (P.13)

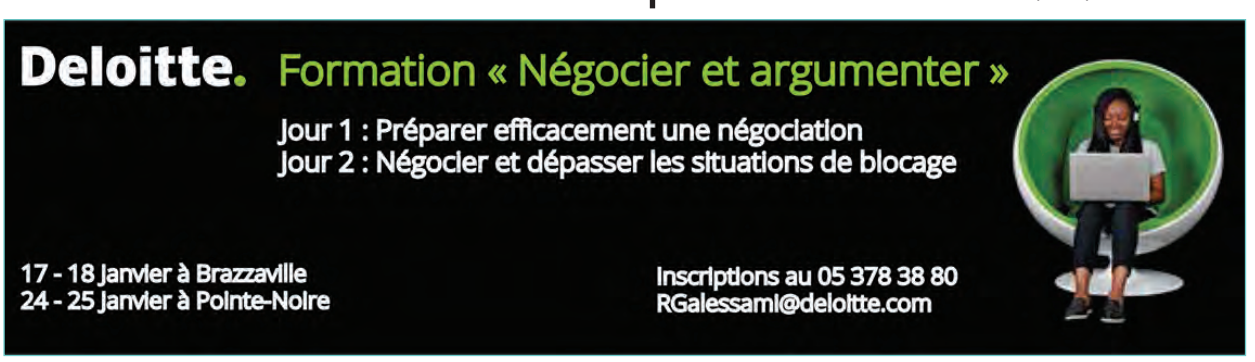

WORLD MINING INTERNATIONAL «W.M.I.»
Société A Responsabilité Limitée
Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 20 bis de la rue Alphonse Bitsindou, Kinsoundi, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2018-Bl2-00094-République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du dix-huit décembre deux mil dix-huit, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en république du Congo et à l'étranger: - Exploration, exploitation, achat et vente de minerais; Commerce général (import-export); Prestations de services.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur.

Dénomination: WORLD MINING INTERNATIONAL «W.M.I.»;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 20 bis de la rue Alphonse Bitsindou, Kinsoundi (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur MAKANI Robert Ben Christev Rick a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 décembre 2018;

Immatriculation: La Société dénommée WORLD MINING INTERNATIONAL est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2018-B12-00094.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,

Notaire.

FAST-DISTRIBUTION

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 10.000.000 francs CFA
Siège social: 79 bis, rue Akouala, Mpila-Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2018-B13-00130-République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-neuf août deux mil dix-huit, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger: Commerce de gros de bois-G460402; Commercialisation des produits pétroliers et gaz domestique; Exploitation-Commercialisation et transport du bois - Conseil - Assistance et Prestation.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: FAST-DISTRIBUTION;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 79 bis, rue Akouala, Mpila (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur ASSELE N'KOU Maixent Roland a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, 03 septembre 2018;

Immatriculation: La Société dénommée DIGIPAY est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2018-B 13-00130.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

CABINET D'AVOCAT FERNAND CARLE
Tél.: 05 559 96 84, B.P.: 607

PELLEGRINI CATERING CONGO

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 258.000.000 de F. CFA
Siège social: Rue Ngamba, zone industrielle Boscongo, B.P.: 1432
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: N° CG/PNR/08 B 138

Suivant procès-verbal des résolutions de l'associé unique en date du 20 décembre 2018, enregistré à Pointe-Noire, sous le folio 004/41 N° 074, l'associé unique de la société PELLEGRINI CATERING CONGO a décidé de:

La nomination de Monsieur Luca ALIVERTI au poste de cogérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Gabriele MELAZZINI, démissionnaire.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/08 B 138.

Fait à Pointe-Noire, le 08 janvier 2019.

Pour avis,

Maître Fernand CARLE

CNOOC CONGO SA

SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA
SIEGE SOCIAL: CENTRE-VILLE, CÔTE SAUVAGE, SECTION E, PARCELLE 127,
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO/R.C.C.M.: CG/PNR/16 B 993

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique, dans le cadre de l'Assemblée Générale à caractère mixte en date à Pékin (Chine) du 31 janvier 2015, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 24 septembre 2018, sous le répertoire n°181/2018, et enregistré le 3 octobre 2018 à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), sous le numéro 7395, folio 182/5, l'actionnaire unique a notamment décidé:
* A titre extraordinaire - de transférer le siège social de Brazzaville à Pointe-Noire, à l'adresse suivante: «Centre-Ville, Côte Sauvage, Section E, Parcelle 127, Pointe-Noire»
- de modifier corrélativement l'article 4 des statuts, lequel sera désormais rédigé comme suit:
«ARTICLE 4: SIEGE SOCIAL
Le siège social est fixé à Pointe-Noire, Centre-ville, Côte Sauvage, Section E, Parcelle 127, Pointe-Noire Il pourra être transféré en tout endroit de ladite ville sur simple décision de l'Administrateur Général, et en tout autre lieu de la République du Congo par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires»
Dépôt dudit procès-verbal et des statuts de la société mis à jour suite à la décision de transfert du siège social de Brazzaville à Pointe-Noire, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 17 mars 2017, respectivement sous les numéros 18 DA 2542 et 18 DA 2789. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro M2/18-1728.

Pour avis,
L'Administrateur Général.

Mouvement Social pour la Démocratie et la Paix
Egalité*Liberté* Démocratie.

MESSAGE DE VŒUX

L'Honorable Pascal NGALIBO, député suppléant de la circonscription unique de Mbon, dans le département des Plateaux, par ailleurs, Président national du parti politique Mouvement Social pour la Démocratie et la Paix, en sigle M.S.D.P., souhaite, au nom du Bureau exécutif national, les vœux de bonheur, de santé, de réussite, de longévité, de liberté, d'égalité, de concorde et de paix aux militants et sympathisants de cette formation politique sur toute l'étendue du territoire national.
Que cette année 2019 soit pour tous une année de la prise de conscience, d'amour, de probité professionnelle et morale.

Fait à Brazzaville, le 07 Janvier 2019

Le Président, Pascal NGALIBO

Kinkala, département du Pool

Vers une paix définitive et durable

Se parler pour écarter de façon durable la logique des conflits. Tel est le but de la mise en place de la plateforme d'échanges intra-communautaire de la commune de Kinkala, organisée le 12 janvier 2019 par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants en partenariat avec les agences du système des Nations Unies sur le financement du fonds de consolidation de la paix. La cérémonie s'est déroulée dans la salle André Grénard Matsoua de la préfecture de Kinkala, sous la patronage d'Albert Samba, directeur de cabinet d'Euloge Landry Kolélas, Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants. Joseph Kifoua, administrateur-maire de Kinkala, Joseph Ikoubou, représentant du PNUD, Jean-Paul Malonga, député de Kinkala 2 étaient également présents.

Les officiels

Les échanges intra-communautaires devraient constituer le «Mbongui» où les filles et fils doivent échanger et se parler pour une paix définitive et durable. La mise en place de la plateforme de Kinkala-commune inaugure une série de ces rencontres qui s'étendront aux 13 districts du département du Pool et à la commune de Kintelé.

Outre chez les ex-combattants ninjas-Nsiloulous et la force publique, le conflit du Pool de 2016 a également fait des victimes collatérales dans la population. C'est pourquoi les initiatives en faveur de la cohésion sociale devraient également intéresser les non-combattants.

D'où l'idée de mettre ensemble les ex-combattants et les populations pour qu'ils se parlent afin d'*«envisager ensemble le retour à la vie normale, au type de rapports qui prévalaient dans les quartiers et les villages avant l'éclatement du conflit»,* a expliqué Joseph Ikoubou.

Pour ce faire, les plates formes de concertation intercommunautaires ont été retenues comme le mécanisme approprié. *«Nous nous en remettons à la sagesse des femmes et des hommes chargés de les animer, pour atteindre les résultats escomptés. Car du retour de la paix sociale dépendra le succès des actions humanitaires et le relèvement que le Gouvernement et la communauté internationale entendent poursuivre dans le Pool»,* a-t-il poursuivi.

Les ex-combattants ninja-nsiloulous

Il a estimé que la concertation de Kinkala commune se veut au service de la prévention, en vue d'écarter de façon durable la logique des conflits qui doit faire place à la logique de paix durable, *«gage de développement».*

Pour lui, la plateforme va permettre de briser les égos, de faire disparaître les stigmates psychologiques et les rancunes nés des *«actes qui ont pu être commis dans certaines circonstances souvent dictées par les moments critiques du conflit, briser les peurs, bref la haine qui se serait installée dans les cœurs et les esprits»,* a-t-il dit.

Le député de Kinkala 2, Jean-Paul Malonga a, quant à lui, reconnu que depuis la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017 et le lancement du programme de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR), en janvier 2018, «la situation sécuritaire dans le Pool a évolué».

Parmi les signaux forts de ce retour progressif de la paix, il a, entre autres cité la retour des populations déplacées dans leurs localités. *«La paix retrouvée doit être consolidée»*, a cependant averti Jean-Paul Malonga.

Il a demandé à tous de privilégier l'unité nationale. *«Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Nous sommes les enfants d'un même père et d'une même mère. Les Congolais doivent se parler entre eux, ils doivent se regarder et se pardonner».*

Tout en se réjouissant de l'assistance de la communauté internationale et des agences du système du système des National des Unies, Albert Samba, ouvrant les échanges intra-communautaires, s'est dit confiant: *«Ensemble, nous devions tourner la page du dos de la violence pour le développement de la commune et le mieux vivre».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Journée nationale du civisme

Destinée Hermella Doukaga appelle les Congolais à condamner les comportements rétrogrades

«Le civisme face aux défis du développement socio-économique et culturel». Tel est le thème de la première journée nationale du civisme, célébrée le 11 janvier 2019 à la préfecture de Brazzaville, sous le patronage de Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse. Instituée par décret en 2018, il s'agit à travers cette commémoration, de créer les conditions aidant à l'intériorisation des notions liées aux valeurs civiques et morales.

L'assistance

La célébration de cette première édition a connu la présence de quelques membres du Gouvernement, le préfet du département de Brazzaville, le maire de Poto-Poto, les secrétaires exécutifs permanents des conseils consultatifs nationaux, les sénateurs et députés, etc.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a choisi d'organiser deux journées de causerie-débats pour débattre sur le civisme et la citoyenneté. Et «inviter la population à adopter un comportement propice au développement de type nouveau, en cultivant le sens de l'Etat et de la responsabilité, le sens du respect des valeurs morales et civiques, d'inculquer l'esprit patriotique», a dit Jean-Pierre Mahinga, directeur général de l'éducation civique.

Mme Destinée Hermella Doukaga pense qu'il faut combattre de manière efficace et durable ce fléau. *«Il est utile de signaler l'impérieuse nécessité d'unir nos forces pour repousser les limites de cette inversion des valeurs dans notre société afin qu'elle ne devienne pas un modèle social d'identification»*, a-t-elle fait savoir.

De ce fait, elle a estimé qu'il était temps, pour que *«chacun prenne conscience de l'urgence, s'associant à l'autre pour bâtir un plan d'attaque efficace et inclusif, condition d'une réponse durable et collective à l'incivisme sous toutes ses formes».*

La ministre de la Jeunesse pense que pour relever le défi de la moralisation de la vie publique nationale, il nous faut conjuguer les efforts pour l'éclosion d'un véritable sens patriotique.

Cette première édition qui a été consacrée à la sensibilisation, la conscientisation et à la mise en chantier d'un nouvel état d'esprit du citoyen, *«achève de nous convaincre sur l'impérieuse nécessité de renforcer un civisme actif et participatif de tous à quelques échelons que ce soit»*, a-t-elle signifié.

Clôturant les activités, Mme Destinée Hermella Doukaga a émis le vœu que ces échanges, réflexions et partages se poursuivent dans les familles, quartiers, l'environnement ambiant, les services et administrations. «C'est de cette manière que notre conscience fera la part belle aux valeurs civiques et morales et suscitera en nous l'envie de parfaire notre attitude vis-à-vis de l'autre, de l'Etat et des biens publics et privés», a-t-elle estimé.

En rapport avec cette commémoration, la ministre de la Jeunesse avait rendu public, le 10 janvier une déclaration du Gouvernement, dans laquelle elle a expliqué que le thème choisi pour cette première édition traduit l'engagement continu de l'Etat, à *«meubler la conscience de la population, en vue d'assurer le progrès économique et social de notre pays».*

Selon la ministre, l'importance que revêt cette journée, répond à la nécessité d'un éveil pratique des Congolais au sens patriotique, car, *«notre pays doit mener un véritable combat économique, culturel et technologique en danger du fait de l'exaltation effrénée de l'individualisme. Pour nous inscrire du bon côté, nous ne pouvons-nous contenter de former de bons ouvriers ou de bons ingénieurs, nous devons aussi former de bons citoyens»,* a précisé Hermella Destinée Doukaga pour qui, le civisme tout comme la société est en crise au Congo.

Elle a déploré le fait que *«l'incivisme est presque érigé en norme dans notre société au point qu'il est entré dans les mœurs et, plus inquiétant encore, que l'on considère comme normal le non-respect du caractère contraignant des règles qui organisent la vie en société».*

La ministre a indiqué que l'institution de cette journée s'inscrit dans la dynamique du processus d'assainissement du mental des Congolais. *«Elle sera célébrée chaque année, le 11 janvier non pour être une occasion festive, mais une opportunité de méditation citoyenne et patriotique contributrice du progrès… Le civisme est avant tout un état d'esprit qui doit pousser les citoyens congolais au minimum à ne pas perturber le fonctionnement extérieur de la société. C'est une attitude assez passive qui amène par exemple les citoyens à ne pas jeter les papiers gras sur le trottoir, à respecter les feux rouges, leur environnement, le culte des mots et le bien public, etc»*, a-t-elle rappelé.

C.-A.Y.-NG.

Editorial

L'encre et la paix

Tout semble retourner à la normale, apparemment, dans le Pool. Depuis le 23 décembre 2017, les coups de feu et les attaques semblent avoir disparu. Les tracasseries aux bouchons tenus par la Force publique à l'entrée, à l'intérieur ou à la sortie de ce département se font rares, un racket disparaît. Sur le papier, les choses semblent aller de soi et respecter les engagements pris. Sur le papier! C'est-à-dire l'un des terrains les moins respectés par l'agir congolais. Où on piétine allègrement ce que l'on a semé la minute d'avant. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces perspectives, balisées par des propos, des gestes et des symboles des plus forts aux plus suggestifs.

Sur le papier, donc, tout semble fait pour aller sans accrocs vers une vie normale que rien ni personne n'auraient d'ailleurs dû perturber. Sur le papier aussi, ce département reprendra sa place au sein de la République sans particularismes revendiqués ou suspectés. Mais l'encre de la paix a connu bien des sorts au Congo. Toujours malmenée et jamais respectée. Toujours, elle a été foulée au pied, et toujours elle est devenue sanguinolente. Parce que le chemin est long du papier aux cœurs où se fabriquent et se ruminent les haines de l'instant d'après. Par exemple, que pense Ntumi de tout ceci? De quelle encre signe-t-il les retours à la paix ?

A quelle part de responsabilité rejoint-il le train de la paix en marche ? Quelle impulsion sincère veut-il donner au retour à l'apaisement et quelles concessions le Gouvernement va-t-il lui faire ou lui a-t-il fait qui ne paraisse pas comme une prime au saccage? Comment, demain, les victimes d'un conflit créé de toutes parts et sans gain aucun sur personne regarderont-elles les acteurs d'hier devenus héros ou vedettes, racontant à quelques bambins de quartier les «hauts-faits» d'une guerre qui n'en fut pas ? Des victimes, souvenons-nous toujours, il y en a eu dans les deux camps en face et surtout dans les populations innocentes prises en tenaille.

Déjà, on parle de combattants qui promettent de se régler des comptes en 2021. Entendez avant ou après la présidentielle. L'encre de la paix au Congo n'est jamais indélébile. Le papier sur lequel on l'appose est frappé d'autodestruction à peine on l'a lu. Espérons qu'il n'en sera pas de même pour toutes les initiatives qui se prennent au Pool. Les plateformes de dialogues qui viennent d'y être lancées, méritent au moins que nous les regardions avec espérance. Elles sont les meilleurs remparts contre tous les Ntumi de la création. Des anticorps à conforter.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Descente du procureur de la République dans les commissariats de police d'arrondissement de Brazzaville

André Ngakala Oko appelle au strict respect des droits de l'homme

Le procureur de la République, André Ngakala Oko, a entamé vendredi 11 janvier 2019, la série de descentes qu'il effectuera dans les différents commissariats de police d'arrondissements de Brazzaville. Ceux de la partie Nord ont constitué le point de départ. Accompagné du directeur départemental de la police de Brazzaville, le colonel, Jean-Pierre Okiba, le procureur de la République est allé constater le fonctionnement de ces structures et surtout de se rassurer du strict respect des droits de l'homme et de délai de garde à vue. Il a lancé un appel pressant à tous les parents de dénoncer par quelque manière que ce soit, à la police, tous les enfants égarés, en vue d'une prise en main effective de l'autorité de l'Etat et de la police.

André Ngakala Oko

Par cette descente, le procureur de la République a voulu personnellement toucher du doigt les réalités du terrain afin de se rassurer si les droits de l'homme et le délai de garde à vue sont bel et bien respectés dans ces commissariats. Cette descente avait aussi un caractère pédagogique, en tant qu'observateur averti il a maintes fois échangé avec quelques commissaires sur des questions bien précises concernant leur champ d'actions.

Il a martelé sur le traitement humain, car pour lui, la personne humaine est sacrée. André Ngakala Oko a rappelé qu'une personne en garde à vue bénéficie encore de la présomption d'innocence, tant qu'elle n'est pas jugée. De tous les commissariats visités, il n'y a eu qu'un seul qui a enregistré la présence de quelque cinq jeunes en garde à vue que le procureur de la République a demandé qu'ils soient transférés à la Maison d'arrêt après épuisement de délai de leur garde à vue.

«La loi a tout réglementé. le délai de garde à vue dans les commissariats est de trois jours seulement. Nous ne pouvons rien devant la loi. Je lance un appel pressant à tous les parents de dénoncer par quelque manière que ce soit, à la police, tous les enfants égarés, leurs enfants égarés, nos enfants égarés en vue d'une prise en main effective de l'autorité de l'Etat et de la police. Ne pas le faire ce seront une complicité» a-t-il indiqué.

A noter qu'après la visite des commissariats de police de la partie Nord de Brazzaville, le tour reviendra prochainement à ceux de la partie sud de Brazzaville.

Pascal AZAD DOKO

Parti Congolais du Travail «PCT»

Recouvrer les cotisations pour financer le congrès du parti

Les cadres, militants et sympathisants du PCT ont échangé samedi 12 janvier 2019 au siège fédéral du PCT à Brazzaville, les vœux de nouvel an avec le secrétaire général du parti, Pierre Ngolo. C'était en présence des membres du secrétariat permanent, du bureau politique, du comité central du PCT. Ainsi que les organisations affiliées et les partis membres de la majorité présidentielle. Il sera lancé bientôt l'opération «cotisations spéciales» pour permettre le financement du congrès du PCT qui pointe à l'horizon.

Pierre Ngolo

La tradition a été respectée, les groupes d'animation et un orchestre de la place ont agrémenté la cérémonie, avec des chansons invitant à l'unité nationale et à la cohésion sociale. Après le mot du modérateur, le conseiller Martin Abolawé, le secrétaire permanent du PCT, chargé de l'administration, Joseph Mbossa, faisant le bilan des activités menées par le PCT en 2018, a rappelé que le PCT a connu de grandes avancées au niveau de l'organisation. Il a relevé par ailleurs que les travaux actuels du siège du parti en construction sont très avancés, mais bloqués quelque part pour le manque de financement: *«Le parti a renforcé sa collaboration avec ses amis du Congo et de l'extérieur. La formation des animations et le recouvrement des cotisations sont parmi les doléances des organes intermédiaires et de base du parti»*, a-t-il dit.

De son côté, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, parlant des perspectives du parti en 2019, est revenu sur l'organisation du congrès du PCT en 2019, l'appui du parti au gouvernement pour relever les défis du pays. Pour lui, les objectifs fixés à la huitième session du comité central ne pourront être atteints qu'avec l'apport de tous et avec la rigueur prévue. *«S'agissant du congrès du parti, le comité central a décidé d'instituer les cotisations spéciales, une directive de la direction nationale précisera incessamment les modalités pratiques de cotisations spéciales. Je voudrais ici lancer un appel à la mobilisation de tous les membres et sympathisants du parti, membres des organisations affiliées afin de participer massivement au succès de cette opération spéciale»*, a-t-il dit.

Et de poursuivre: *«Faisons tout pour que ce congrès se tienne dans l'unité, la cohésion des forces dans la paix et dans la revivification de notre parti. Le camarade Denis Sassou-Nguesso attend de nous un comportement exemplaire, dans le travail et dans l'engagement pour relever le défi de l'aboutissement de la lutte contre les antivaleurs»*. Il a souligné que malgré la morosité, le parti n'a pas courbé l'échine, le pouvoir qu'il incarne et la paix à sauvegarder. Il a également rappelé que la persistance de la crise économique en 2018 n'a pas épargné le parti au pouvoir.

P. A. D.

Fawé-Congo

Rosalie Kama-Niamayoua a cédé le témoin

Antenne nationale du Forum des éducatrices, Fawé-Congo a organisé son assemblée générale le 28 décembre 2018 sous le thème: «Contribution de la jeunesse et de la femme au développement de la société congolaise». Présidée par Mme Rosalie Kama-Niamayoua, ambassadrice du Congo à Cuba et présidente en exercice du Fawé-Congo, cette assemblée générale a permis d'élire une nouvelle présidente, en l'occurrence Mme Aline Olga Louzaniabeka, lieutenant-colonel des Forces armées congolaises. Un comité et un secrétariat exécutif ont été également mis en place, ainsi que la commission de contrôle et d'évaluation.

Mme Aline Olga Louzaniabeka succède à Rosalie Kama-Niamayoua

Depuis 2009, jusqu'en 2016, le Fawé-Congo a eu pour activité phare l'émulation scolaire de 100 meilleures filles aux examens d'Etat, soit 50 au BAC et 50 aux BEPC. *«Les 50 meilleures filles admises au BAC recevaient chacune une enveloppe de 100000 F.CFA… Quant aux cinquante meilleures filles admises au BEPC, elles recevaient chacune une enveloppe de 50.000 F.CFA, un lot de cinq cahiers de 288 pages, plus un dictionnaire de français Petit Larousse…Les cinq premières au Bac et BEPC recevaient également un ordinateur portable»*

Malheureusement, depuis 2016, le Fawé-Congo a cessé d'organiser cette émulation scolaire pour des difficultés financières. *«Mais dans le but de continuer à promouvoir l'éducation de la jeune fille, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, nous avons pu installer en décembre 2015, dix clubs scolaires «Tosolola» dans 10 établissements d'enseignement général et technique du département de Brazzaville»*, a expliqué Rosalie Kama-Niamayoua.

Ces clubs peuvent être définis comme une organisation des élèves d'un établissement scolaire en groupe d'échange, de réflexion et d'actions pour identifier les problèmes d'éducation en général et de la scolarité des filles en particulier, en vue de chercher des stratégies de résolution des problèmes identifiés à travers des activités bien planifiées.

En d'autres termes, ces clubs jouent aussi le rôle des cellules d'écoute, qui sont des structures auprès desquelles les élèves peuvent soumettre les problèmes qu'ils rencontrent au cours de leur scolarité et si possible trouver des solutions. *«Grâce à l'appui de l'UNICEF, nous avons procédé à l'installation de 3 clubs scolaires à Pointe-Noire, de 5 autres à Brazzaville puis de 2 clubs dans la Cuvette-Ouest, à Ewo»,* a affirmé Mme Rosalie Kama-Niamayoua, dans son discours bilan.

C'est pour ainsi dire que les activités des clubs scolaires constituent maintenant la principale activité du Fawé-Congo. *«Nous comptons toujours sur l'UNICEF pour l'extension de ces clubs dans d'autres départements du pays»,* a-t-elle indiqué.

L'autre activité a été celle réalisée avec FNUAP concernant le Forum sur l'éducation à la sexualité et santé sexuelle des adolescentes, adolescents et jeunes. Cette assemblée générale se tient, a-t-elle rappelé, au moment où le secrétariat régional à Nairobi vient d'élaborer un nouveau plan stratégique 2019-2023.

D'où l'appel lancé à la présidente de la Fondation Congo assistance et présidente d'honneur du Fawé-Congo pour son appui; aux ministères des Enseignements et de la Jeunesse aussi.

C.-A.Y.-Ng.

Mouvement social pour la démocratie et la paix (M.S.D.P.)

Le bureau de la fédération de la Bouenza réaménagé

Président national du parti politique dénommé Mouvement social pour la démocratie et la paix (M.S.D.P.), Pascal Ngalibo, député suppléant de Mbon (département des Plateaux), a procédé, en décembre dernier, au réaménagement du bureau de la fédération du département de la Bouenza.

Pascal Ngalibo congratulant le président de la fédération du département de la Bouenza.

Ainsi, un bureau de 15 membres, dirigé par Jean-Paul Mouanda, a été mis en place.

La Commission de contrôle et d'évaluation est présidée par Emile Moukoko, qui a passé près de deux ans et demi à la tête du bureau fédéral de la Bouenza.

A l'issue du réaménagement du bureau fédéral, le président national du M.S.D.P. a remis au président élu les statuts, le règlement intérieur, la copie de la Constitution de 25 octobre 2015, la Loi sur les partis politiques n° 20-2017 du 12 mai 2017, le projet de société du Président de la République, Denis Sassou Nguesso «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble», des stylos, une rame de papiers, des fiches d'adhésion, des teeshirts, une banderole et un cachet.

Après quoi, Pascal Ngalibo s'est adressé aux membres élus: «Pour réussir votre mission, il vous faut puiser toute votre culture politique, dans les statuts et le règlement intérieur, qui sont nos deux documents juridiques fondamentaux. Il vous faut en plus puiser votre culture politique dans les pages de la Constitution du 25 octobre 2015 et à travers les articles de la loi sur les partis politiques n° 20-2017 du 12 mai 2017.» Il leur a aussi demandé d'être patients: «En politique, il faut être patient. Ne soyez pas pressés. Travaillez de mieux en mieux pour le progrès du parti dans la Bouenza. Evitez, à cet effet, le vagabondage politique».

Pour sa part, Jean-Paul Mouanda a exprimé sa joie d'être désormais à la tête de la fédération de la Bouenza: «Je suis heureux du choix que vous avez porté sur ma modeste personne. Avec votre appui, ensemble, nous allons beaucoup travailler afin que le M.S.D.P. trouve sa place dans la Bouenza. La direction politique de notre jeune formation politique doit compter sur notre sagesse, notre amour, notre douceur de travailler dans la paix.»

Avant l'installation des membres du bureau de la Fédération M.S.D.P. de la Bouenza, Pascal Ngalibo et Jean Maurice Kintombo, secrétaire général du parti du département de Brazzaville et délégué de la Bouenza sont allés présenter leurs civilités aux autorités locales et départementales de la Bouenza, à savoir: le préfet, Jules Monkala Tchoumou, le sous-préfet, Appolinaire Samba, et la présidente du Conseil municipal, Simone Bakoumina. Histoire d'obtenir leur caution morale pour organiser cette rencontre politique qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant.

Sévérine EGNIMBA

Parlement

Des vœux sur fond de crise financière

Comme le veut la tradition en début de chaque année, les députés, sénateurs, cadres et agents des deux chambres du Parlement ont présenté leurs vœux de nouvel an aux présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Les deux cérémonies se sont déroulées dans une ambiance très festive, les 11 et 12 janvier 2019, dans la salle de banquets du Palais des congrès.

Dans son rapport bilan 2018, Julien Ebola, premier secrétaire du Sénat, a énuméré le chapelet des réalisations égrenées tout au long de l'année. *«L'année 2018 qui vient de s'achever a été, pour notre institution, du point de vue de son action, une année pleinement accomplie…Nous avons voté 40 projets de lois»,* a-t-il déclaré.

Prenant la parole, Pierre Ngolo a rappelé que la première année de législature des sénateurs a été fructueuse, *«en dépit de l'environnement économique et financier austère».* Et d'ajouter: *«La moisson de notre travail est encourageante et de nature à honorer notre chambre. Au constat, on réalise que le Sénat demeure attaché à la ligne de marche définie le 12 septembre 2017. Cette ligne, convient-il de la rappeler, était celle de la rigueur, de la discipline et de la détermination à agir pour peser significativement en faveur de la promotion de la démocratie dans un espace social apaisé».*

Au constat, *«on note qu'un esprit nouveau s'installe au Sénat où se développe un véritable réactivité face aux sollicitations diverses et une forte détermination à apporter plus à l'œuvre d'édification nationale»*, a dit Pierre Ngolo qui pense que la mise en évidence des évolutions positives, enregistrées dans la vie et le fonctionnement de la chambre haute, ne doit pas conduire les sénateurs à une autosatisfaction *«génératrice d'attitudes antinomiques au surcroit d'efforts que nous impose la conjoncture».*

Bien au contraire, *«notre défi est de faire, en 2019, davantage et mieux, afin de tenir le Sénat à sa place de chambre haute…Le Congo, naturellement riche, est capable de tenir le pari de l'émergence et d'aller au développement à un rythme accéléré si ses filles et fils prennent effectivement leurs responsabilités et intériorisent bien les valeurs de la rigueur, de la discipline et du patriotisme»*, a dit Pierre Ngolo.

De leur côté, les députés ont voté 37 lois. *«Du point de vue parlementaire, la crise économique et financière que traverse notre pays n'a pas permis aux députés d'effectuer les descentes parlementaires. Ce constat est une réalité préoccupante qui devrait connaître une amélioration rapide afin que la synergie entre les élus et leurs mandants ne soit pas irrémédiablement rompue»,* a révélé Joseph Kignoubi-Kia, deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, dans son discours bilan de l'année, prononcé en lieu et place du premier secrétaire en déplacement.

Isidore Mvouba est revenu sur les propos du président de la République le 29 décembre devant le Parlement réuni en congrès. *«A la vérité, c'est la feuille de route qui va rythmer, pour ne pas dire guider notre action au cours de cette année 2019»*, a-t-il indiqué.

Pour lui, le Président de la République les a renvoyés à leurs missions, *«celles qui fondent notre vocation. Il a appelé notre attention à la nécessaire synergie qui doit exister entre les deux chambres du Parlement, d'une part, et entre le Parlement et le Gouvernement, d'autre part, tout un programme. Dois-je répéter qu'il n'y a de confiance que dans la vérité, le devoir, la volonté de bien faire, la recherche du bien-être des autres et l'obtention des résultats escomptés».*

Pierre Ngolo

Isidore Mvouba

Il a fait savoir que 2019 sera l'année de toutes les audaces. *«C'est pourquoi, ceignons la ceinture du travail qui libère, d'où nous avons tiré la satisfaction du devoir accompli»*, a dit Isidore Mvouba qui pense que le chemin de la réussite *«passe, à tout le moins, par notre capacité de nous remettre en cause de manière permanente pour bonifier notre action».*

Aussi, *«nous devons mettre en place des instruments de veille et de promotion de la bonne gouvernance, et de contrôle de l'action gouvernementale».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Jean-Alfred Onanga au nouveau Directeur général des Douanes

«Que votre action soit la plus efficace possible!»

Directeur général des Douanes et droits indirects sortant, Alfred Onanga a cédé le témoin à Guenolé Mbongo Koumou. La cérémonie de passation de service a eu lieu vendredi 4 janvier dernier, à Brazzaville. Dans sa brève allocution, l'ex-D.G. des Douanes a souhaité que l'action de son successeur soit la «plus efficace possible». Voici l'intégralité de ce speech.

Alfred Onanga

Monsieur le Directeur de Cabinet du ministre des Finances et du budget,

Messieurs les conseillers du ministre des Finances et du budget,

Messieurs les Directeurs centraux,

Notre existence et nos actions étant, d'abord et avant tout, une manifestation de la volonté divine, permettez-moi de rendre grâce à notre Dieu pour tout ce qu'il fait pour nous et principalement du fait que nous nous retrouvons ici, dans un climat de paix.

En ces moments d'une particulière solennité, je me permets cette brève intervention pour exprimer, des sentiments justes ordinaires: des remerciements et un souhait.

J'exprime, avec toute la reconnaissance et la gratitude qu'il sied, des remerciements, au Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Denis Sassou-Nguesso, à qui il est revenu, un jour, l'initiative de confier à ma modeste personne, la responsabilité de diriger notre régalienne administration. Ces remerciements sont d'autant plus sincères que, plus de treize années durant, j'ai bénéficié d'une confiance, sans cesse renouvelée.

Des remerciements aussi, à l'endroit de mes collaborateurs, proches ou lointains, connus ou anonymes, sans qui tout ce qui a pu être fait, ne l'aurait jamais été. En effet: *«Le succès d'une équipe ne peut être créé par une seule personne, mais par une équipe qui se réunit comme une seule personne»*, dixit Jilliam Farrar.

Des remerciements encore, à l'endroit des membres de ma famille, qui ont su accepter, bien malgré eux, les longues périodes d'absence, consécutives à l'exercice de mes fonctions.

Enfin, à vous, Monsieur le Directeur Général, je vous prie de bien vouloir agréer mes chaleureuses félicitations pour votre nomination. Je forme le souhait très sincère que votre action, à la tête de notre administration, soit la plus efficace possible.

Bon vent, Monsieur le Directeur Général, et que tous mes vœux vous accompagnent.

Merci à tous, pour votre bienveillante attention.

Nécrologie

Les enfants Nzalabaka et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents et amis le décès de M. NZALABAKA Médard, décès survenu le 5 janvier 2019 à 11h 30 au CHU de Brazzaville. La veillée se tient au n° 2 de la rue Campement sur l'avenue Bouéta-Mbongo à Ouenzé – Brazzaville. Il sera inhumé ce mardi 15 janvier 2019, voici le programme :

- 9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10h : recueillement au domicile du défunt
- 11h : départ pour l'église Saint-Esprit de Moungali
- 14h : départ pour le cimetière privé «Ma Campagne»
- 17h : Fin de la cérémonie.

Coup d'oeil en biais

Rareté et cherté du poisson d'eau douce à Bouemba et Texaco-La-Tsiémé

L'impraticabilité de la route nationale n°2 à plusieurs endroits a tout changé. Elle aurait provoqué par exemple la rareté du poisson d'eau douce en provenance d'Oyo, dans le département de la Cuvette, dont les Brazzavillois sont gros consommateurs. Les grossistes qui inondaient le marché Bouemba et Texaco-la Tsiémé déplorent des pertes à cause des perturbations dans le transport. Ils sont gagnés par le découragement. Du coup, ils font grimper les prix. Sont concernés aussi par la hausse des prix les aliments de base en provenance de la partie nord du pays comme le foufou, le pain de manioc, etc.

Incendie dans une maison à Pointe-Noire

Un incendie s'est déclaré le matin du vendredi 8 janvier 2019, dans la maison de M. Makino, au quartier Foucks (secteur du dispensaire des Sœurs et du CEG Emmanuel Dadet) de Mvoumvou, le deuxième arrondissement de Pointe-Noire. Le feu s'est propagé rapidement dans toutes les pièces. L'intervention du voisinage a été insuffisante, et les sapeurs-pompiers, arrivés tardivement sur les lieux, n'ont pu circonscrire les flammes. Si l'on ne déplore pas de perte humaine, le propriétaire et sa famille ont tout perdu. L'origine de l'incendie est inconnue.

Les étudiants de l'ENMA en fin de formation sont revenus en force

La patience a ses limites. Les élèves sortis de l'Ecole nationale moyenne d'administration, appartenant à plusieurs promotions, ont repris jeudi 9 janvier 2019 à Brazzaville leurs manifestations pour réclamer l'intégration dans la Fonction publique qu'ils attendent depuis la fin de leur formation. La recette a déjà donné ses fruits, avec les enseignants volontaires et vacataires. Pendant la manifestation, la centaine de finalistes qui y ont participé brandissaient des pancartes et des banderoles. Ils s'en prennent aux pouvoirs publics, notamment le Gouvernement, qui leur fait des promesses qu'il ne tient pas. Certains ont fini leurs études il y a sept ans. Si leur revendication n'est pas satisfaite d'ici le jeudi 7 février, ils promettent à leur tour d'organiser des marches pacifiques et des sit-in dans la ville pour continuer à se faire entendre.

Vol dans les administrations publiques: le ministère du Tourisme visité

Il y a quelques jours, le ministère du Tourisme et de l'environnement, situé à la Tour Nabemba, en centre-ville, a été visité par des malfrats. Dans le bureau du ministre, le plafond avait été percé. C'est à travers ce trou que les voleurs y ont pénétré. Les auteurs de cette forfaiture ont mis sens dessus-dessous les affaires de la ministre Arlette Soudan-Nonault. Est-ce que des dossiers ont motivé cette irruption? C'est la troisième fois que le ministère de Nonault est victime de ces faits. Il y a un service de sécurité à la Tour...

Menace sur les livreurs de pain

Les livreurs de pain vivent dans la hantise d'une circulaire du ministère du Commerce leur enjoignant de respecter les règles d'hygiène. En clair, plus question d'approvisionner la clientèle en utilisant un vélomoteur à l'arrière duquel est fixé une caisse en bois recouverte d'une nappe qui décolle au moindre vent, ou une brouette ou encore un véhicule de transport de voyageurs réformé. Dans le temps, le pain était transporté dans des fourgonnettes!

Gâchis: des tables-bancs abandonnés dans la nature à Pointe-Noire!

On s'inquiète beaucoup des conditions d'études des élèves dans la plupart des établissements scolaires. Malgré que le Congo soit un grand producteur de bois, de nombreux élèves s'asseyent scandaleusement à même le sol. Il y a quelques jours on a découvert des tables bancs modernes commandés à l'étranger par le Gouvernement, mais abandonnés dans un coin du lycée Victor Augagneur, à Pointe-Noire, où ils sont exposés aux intempéries de toutes sortes.

Les agents du ministère de l'Economie forestière en colère

Le collectif des décisionnaires du ministère de l'Economie forestière promet de durcir le ton si la tutelle demeure insensible à leurs revendications. Ils ont décidé d'organiser un sit-in afin de paralyser l'administration jusqu'à satisfaction de leurs soucis. Ils reprochent à la tutelle ''le non-respect des points inscrits dans leur cahier des charges'', notamment «la non-prise en compte des droits des décisionnaires tel que régie par la législation en vigueur au Congo, les arriérés des salaires et la violation flagrante du code de travail''

IN MEMORIAM

13 janvier 2009-13 janvier 2019

10 ans déjà que Doudou Servais MOUALA a quitté la terre des hommes.

En ce jour de triste anniversaire, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu de ne se souvenir que du bien qu'il a fait durant son passage sur terre. D'implorer la miséricorde divine pour le **repos de son âme, afin qu'il** ait la grâce de prendre part au banquet royal pour l'éternité.

Nous ne l'oublierons jamais. Et il reste présent dans nos cœurs.

Alimentation scolaire

Poursuivre le programme et le généraliser

En raison de la chute récente des prix mondiaux du pétrole, principale ressource congolaise à l'exportation, le budget de l'Etat a été revu à la baisse ces dernières années. Les secteurs sociaux en subissent les répercussions. La pauvreté au Congo touche près de la moitié de la population et la faible production agricole a conduit à une dépendance aux importations des produits alimentaires, rendant les populations les plus pauvres plus vulnérables à la flambée des prix et à la volatilité des marchés internationaux. Jean-Martin Bauer, représentant du PAM au Congo explique le programme des cantines scolaires.

Les enfants prenant leur repas

Pour le coordonnateur du PAM, dans les zones d'insécurité alimentaire, les enfants ont un régime nutritionnel insuffisant, bien inférieur à l'apport calorique quotidien recommandé. Des rapports ont montré que les enfants ne mangent souvent rien avant de quitter la maison le matin et parcourent de longues distances pour se rendre à l'école. Cela influe sur leur assiduité et leurs résultats éducatifs. 29% des élèves ne terminent pas l'école primaire, le pourcentage étant légèrement plus élevé chez les filles (31%) que chez les garçons (27%), principalement en raison des coûts élevés associés à la fréquentation scolaire. Les repas scolaires sont une incitation pour les parents à inscrire leurs enfants à l'école et ont un impact positif sur le taux de fréquentation.

Le programme McGovern-Dole International de l'USDA pour l'alimentation et l'éducation des enfants, souligne Jean-Martin Bauer, aide à soutenir dans le monde entier l'éducation, le développement de l'enfant et la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit alimentaire. Le programme prévoit le don de produits agricoles américains, ainsi qu'une aide financière et technique pour soutenir les projets d'alimentation scolaire et de nutrition maternelle et infantile.

Le programme alimentaire au Congo, mis en œuvre par le PAM, le Programme alimentaire mondial un programme quinquennal dans les départements de la Bouenza, la Cuvette, la Lékoumou, la Likouala, la Sangha, les Plateaux et le Pool. Le programme cible 318 écoles primaires et 60.000 élèves. Il cible spécifiquement les populations autochtones qui représentent 8% de la population congolaise et sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté. 65% des enfants autochtones âgés de 4 à 16 ans ne sont jamais allés à l'école.

Le programme alimentaire collabore avec des partenaires, notamment l'UNICEF, l'UNESCO et ACTED qui disposent d'une expertise dans les différents domaines du secteur éducatif. «*Une étude a été faite sur les cantines scolaires en 2016. 1 dollar investi dans la cantine scolaire produit 10 dollars de retombées économiques dans un pays. Quand le Japon vient avec une contribution de 1,8 de dollars, ça veut dire que le Japon a investi 18 millions de dollars au Congo. Ces retombées économiques sont particulièrement fortes lorsque l'on considère la scolarisation de la jeune fille, de la population autochtone. Le Japon est un pays qui généralise les cantines scolaires au niveau du Congo*», a précisé le coordonnateur du PAM. Le Congo et les bailleurs, a-t-il indiqué, devraient poursuivre la discussion sur comment faire pour atteindre à l'horizon 2025 une école, une cantine, un champ.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Alimentation

Juguler l'insécurité alimentaire par de nouveaux outils d'apprentissage

Avec l'appui du système des nations unies, le Gouvernement vient de lancer un livret et un module de formation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et mis en œuvre des classes vertes. Destinés aux enseignants et aux parents d'élèves, ces documents entendent susciter aux apprenants l'intérêt pour la pratique des activités agricoles et la conservation des aliments. Un atelier a été tenu du 10 au 11 janvier derniers à Brazzaville, en présence du ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation Anatole Collinet Makosso et de la représentante de la Fao au Congo, Suze Percy Filippini.

Photo de famille

C'est pour trouver une solution pérenne, entre autres, à l'augmentation du taux d'abandon scolaire chez les élèves issus des milieux défavorisés que le module de formation et le livret sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été élaborés. Le taux d'achèvement au primaire, par exemple, est de 68% chez les ménages pauvres contre 93% pour les ménages riches. C'est tout dire que la nutrition reste un facteur déterminant dans le processus d'apprentissage et la réussite de l'élève.

Elaborés par l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (Inrap) en collaboration avec l'UNESCO et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), ces documents résultent de la politique nationale d'alimentation scolaire adoptée en 2016 par le Congo, a fait savoir Anatole Collinet Makosso. Le module de formation comporte deux sous modules à savoir l'éducation à l'alimentation et à la nutrition ainsi que l'éducation à la production agricole. Ils permettront aux enseignants et animateurs d'alphabétisation d'acquérir des notions de base dans ce domaine. Le livret, destiné aux parents d'élèves, a pour finalité les initier à la production vivrière, la transformation et la conversation des aliments. Des conditions essentielles pour l'amélioration du statut nutritionnel des enfants et à leur maintien à l'école.

S'exprimant au nom du coordonnateur résident du système des nations unies, la représentante de la FAO Suze Percy Filippini a rappelé qu'à l'instar de nombreux pays où subsistent des cas de malnutrition, la formation en éducation nutritionnelle reste insuffisante au Congo. C'est pourquoi, le développement des outils d'apprentissage sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la création des classes vertes s'avère un pas non négligeable pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) prônés par les Nations Unies.

Au terme de l'atelier, Il a été recommandé d'utiliser ce document pendant cette année scolaire. «*Ce qui reste à faire c'est la correction de ce module. Et, il va falloir former les formateurs, ensuite interviendra la formation des enseignants qui iront quant à eux dans les salles de classe pour la mise en pratique de ce qu'ils auront appris*», a précisé Lucie Flore Loembat-Olanga, coordonnatrice du projet.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

Monsieur le Rédacteur en chef

Moi, Célestin KOUMA, citoyen congolais, habitant au quartier André Jacques Mongo Kamba, ai l'honneur de soumettre à votre rédaction la situation catastrophique en images que connaissent les populations de la zone de Tchiali, Fouti Soungou, André Jacques (Mongo Kamba), dans l'arrondissement 5 Mongo Poukou (Pointe-Noire).

Les érosions endommagent les maisons et les routes

En effet, depuis les travaux d'aménagement de la RN°1, les techniciens chinois avaient érigé une retenue d'eau artificielle en pleine zone d'habitation (appelée Lac chinois), à environ 300m derrière le site abritant les installations de la E2C (ex-SNE), en amont d'une petite vallée asséchée, au lieu de la faire acheminer vers un exutoire naturel du plan d'eau (lac Mbouaboussi, par exemple). Ce récepteur devait servir à accueillir toutes les eaux pluviales collectées à partir de la RN°1 dont la source est située vers le rond-point Thystère.

Cependant, la charge hydraulique du flux d'eau a entraîné la destruction de cette retenue avec elle, la déstabilisation de la texture et structure du sol, jusqu'à rejoindre le lit naturel situé sur près de 4 à 5 km de long, près de 80m de large et près de 15 à 30 m de profondeur creusé. A ce jour, des milliers de maisons englouties sur moins de cinq ans au vu et au su des autorités locales, incapables de toutes initiatives pour au moins stabiliser la progression.

Hélas ! l'érosion ne cesse d'avancer et vient de s'orienter vers la centrale de la société E2C Mongo Kamba et serait à moins de 300m de la clôture abritant ses installations. Chaque grosse pluie qui passe laisse toujours le désarroi au sein de la population.

Malgré les 2 milliards que l'un des conseils des ministres avait promis décaisser lors de l'une de ses réunions pour intervenir en urgence, pour traiter les érosions dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, aucune action n'est visible sur le terrain, sinon la désolation des populations (exempté le cas Ngamakosso).

Il convient de signaler que cette érosion n'est pas liée à l'occupation anarchique des sols, mais à une mauvaise étude d'impact sur l'environnement validée par les techniciens des Grands travaux.

Aujourd'hui, les conséquences sont là. Les Grands travaux devraient répondre et non assister bras croisés aux malheurs des populations.

A Monsieur le Président de la République; à Monsieur le Premier Ministre, chef du Gouvernement, nous implorons votre bienveillance, de nous trouver en urgence des solutions idoines pour stabiliser l'évolution de cette érosion, car nos petites cases ne cessent de disparaitre.

Monsieur le Président de la République; Monsieur le Premier Ministre, le rêve de tout Congolais moyen de disposer de son propre toit est un idéal qui demande des sacrifices énormes, mais le voir détruire (par érosion) est une anticipation de sa mort, un vrai cauchemar que nul ne souhaiterait subir, surtout en ces temps de crise.

Pire, nous enregistrons des cas d'AVC, parfois avec décès à la suite de cette situation.

Célestin K. KOUMA

Tél. 06 899 22 22 // 04 411 65 30
celetkoumalt@gmail.com
(Pointe-Noire, Congo)
Voici quelques images de cette érosion au quartier André Jacques pour la nuit du 5 au 6 janvier 2019

Projet de renforcement des capacités en statistiques

Le Comité de direction a arrêté le budget à 6 milliards de F. CFA

Sous les auspices de Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre du Plan, le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) a tenu vendredi 11 janvier 2019 la quatrième session de son comité de pilotage. En présence de Gabriel Batsanga, directeur de l'Institut national de la statistique (INS) et de Dominique Kimpouni, coordonnateur du PSTAT. Cette session a permis aux administrateurs d'adopter le budget, exercice 2018, arrêté à la somme 6 milliards F. CFA.

Le comité de pilotage a examiné et adopté le compte rendu de la dernière session du comité de pilotage, la présentation des principaux enseignements de la revue à mi-parcours du PSTAT, le rapport d'exécution du Programme budgétisé de travail 2018 (PTBA).

Les activités programmées pour l'année 2019 s'inscrivent dans trois composantes: le renforcement des capacités, la production des données statistiques et la gestion des projets. Pour l'ensemble de ces composantes, 130 activités environ ont été programmées. Le premier PSTAT mis en œuvre à hauteur d'un certain montant a un reliquat de 650 millions et le Gouvernement avait décidé de négocier un fonds additionnel pour pouvoir réaliser un certain nombre d'activités entre autres la construction du complexe de l'Institut national de la statistique et du Centre d'application de la statistique et de la planification. Ce deuxième fonds a été négocié et approuvé pour un montant de 25 milliards de Francs CFA en vue de proroger la date de clôture du PSTAT de vingt-deux mois pour la situer en avril 2021.

Les administrateurs posant pour la bonne visibilité du PSTAT

Pour Dominique Kimpouni, le projet a obtenu des résultats appréciables dans le renforcement de la coordination du système statistique national à travers la mise à disposition des documents comme le rapport sur l'évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle de l'INS et des services statistiques des ministères sectoriels en charge de l'éducation, de la santé, du genre et du plan, le rapport de l'étude diagnostique pour la mise en place d'un système d'information statistique en République du Congo, assorti d'un plan d'actions pour la modernisation du système d'informations statistiques et les quatorze manuels de procédure de production et de diffusion des données statistiques de la République du Congo au respect des protocoles, normes et standards internationaux en la matière.

«Dans le cadre du développement des ressources humaines, les actions du projet ont permis à la République du Congo d'augmenter le nombre des lauréats aux concours d'entrée dans les grandes écoles sous-régionales de statistiques et de démographie et d'octroyer des bourses aux lauréats. Par ailleurs, des équipements informatiques (670 tablettes, 31 ordinateurs de bureau) ont été acquis et ont facilité d'importantes avancées dans la réalisation des grandes opérations de collecte comme le recensement général de la population et de l'habitation ainsi que le recensement général des entreprises», a indiqué Dominique Kimpouni.

Le PSTAT avait été mis en place pour aider le Gouvernement du Congo à résoudre les problèmes qui se posaient en statistiques.

A. N'K-K.

Qui me répondra?

La route nationale n°2 devient un véritable parcours de combattant au-delà du village Odziba. Au fait, à quoi sert l'argent récolté aux péages?

A.NK.-K. (Plateau, Brazzaville)

Zimbabwe

Grogne du peuple face à la hausse des prix des carburants

L'annonce dimanche 13 janvier 2019 du gouvernement de doubler le prix des carburants suscite des remous, bien que le président Emmerson Mnangagwa ait fait des promesses aux fonctionnaires et mis en garde «ceux qui tentent de profiter des pénuries de pétrole pour causer des troubles». L'exécutif zimbabwéen tente d'enrayer sa plus grave pénurie de pétrole depuis dix ans, alors que le pays est au bord de l'effondrement financier.

Emmerson Mnangagwa

Pour briser les kilomètres de queue se formant ces jours-ci devant les stations-service du pays, Emmerson Mnangagwa a pensé résoudre la crise du carburant par une forte hausse des prix. Ainsi, le litre de diesel est passé de 1,36 à 3,11 dollars américains, celui de l'essence de 1,24 à 3,31 dollars. Cette augmentation vise selon le président Mnangagwa à remédier à *«la pénurie persistante de carburant due à la hausse de la consommation dans l'économie et aux activités illégales liées aux taux de change et au commerce (de pétrole)».*

Samedi 12 janvier, le ministre des Finances Mtuli Ncube avait expliqué la pénurie de pétrole par la faiblesse de ses prix au Zimbabwe comparés à ceux pratiqués dans les Etats alentour. Il a dénoncé des étrangers qui en profitent pour en acheter au Zimbabwe et le revendre à l'étranger. Il a également confirmé que son pays comptait réintroduire le dollar zimbabwéen d'ici à la fin 2019 afin de remédier à cette situation.

Aussitôt annoncée, la décision du Gouvernement a été immédiatement dénoncée. La Confédération syndicale du Zimbabwe (ZCTU) a affirmé que cette mesure *«provocatrice»* allait *«ajouter encore plus de misère à la souffrance des classes laborieuses»* et appelé la population à ne pas aller travailler à partir du lundi 14 janvier 2019. Certains analystes attribuent les pénuries actuelles au manque de liquidités de l'Etat, notamment en dollars. Le Zimbabwe avait abandonné en 2009 sa devise nationale en chute libre, victime de l'hyperinflation, au profit du dollar américain.

Depuis près de vingt ans, son économie est engluée dans une inextricable crise, victime de l'absence de liquidités, de l'inflation et d'un chômage de masse. Son effondrement s'est encore accéléré ces derniers mois, caractérisé par une pénurie de denrées de base. Dès sa prise de pouvoir en remplacement de Robert Mugabe renversé en novembre 2017, le président Emmerson Mnangagwa avait annoncé sa détermination à relancer l'économie de son pays. Au terme de la transition qu'il a dirigée pendant un an, le successeur de Mugabe en a fait l'une de ses grandes promesses de campagne qui a précédé l'élection présidentielle lui ayant octroyé la légitimité des urnes. Mais le concret tarde à venir.

Aristide Ghislain NGOUMA

Gabon

Ali Bongo nomme son nouveau gouvernement depuis le Maroc

Le Gabon a un nouveau gouvernement et un nouveau cabinet présidentiel. Ils ont été annoncés samedi 12 janvier par le président Ali Bongo depuis le Maroc, pays où il est en convalescence. Dans une vidéo enregistrée au Maroc et diffusée sur la télévision nationale gabonaise, le nouveau Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a détaillé la composition de la nouvelle équipe gouvernementale, sans changement majeur.

Pareil pour le gouvernement, le cabinet présidentiel, sans vrai changement lui aussi, a également été annoncé dans une vidéo enregistrée au Maroc par le secrétaire général de la présidence, Jean-Yves Teale. Directeur de cabinet depuis 2017, Brice Laccruche Alihanga reste en poste. Ancien cadre de la banque BGFI, il est réputé proche de la Première dame, Sylvia Bongo.

Outre le gouvernement et le cabinet présidentiel, le Gabon a aussi une nouvelle Assemblée nationale, mise en place vendredi, après une période de huit mois sans députés. Fin avril, la Cour constitutionnelle avait constaté la vacance de l'Assemblée, jugeant que le gouvernement avait échoué à tenir les législatives dans les temps. Le travail législatif avait été transféré au Sénat.

Si à Libreville, les rumeurs enflent sur le retour proche du président Ali Bongo dans les prochains jours, son état de santé continue cependant de faire l'objet de nombreuses spéculations. Les partis d'opposition et la société civile ne cessent d'appeler la Cour constitutionnelle à constater une vacance de pouvoir. Ils jugent le président en incapacité de gouverner, parlant de «guerres de clans» autour des proches du chef de l'Etat, opposant notamment Brice Laccruche au chef des services de renseignement, Frédéric Bongo.

La tentative de coup d'Etat du lundi 7 janvier dernier est à inscrire au registre de la longue absence du président gabonais, les putschistes ayant en partie justifié leur action par les conséquences de son état de santé. Dans cet épilogue, le ministre des Affaires étrangères a invité les ambassadeurs gabonais à remercier leurs Etats d'accueil pour le soutien face à la situation de ce coup d'Etat étouffé dans l'œuf.

Le nouveau gouvernement compte 38 membres y compris le Premier ministre contre 41 ministres dans l'équipe sortante. Cette nouvelle équipe gouvernementale est la résultante des élections législatives d'octobre dernier, remportées par le Parti démocratique gabonais (PDG) au pouvoir. Elisant de facto, vendredi 11 janvier dernier, Faustin Boukoubi, un proche d'Ali Bongo, président de l'Assemblée nationale.

Les opposants qui avaient accepté la main tendue d'Ali Bongo lors de la formation du précédent gouvernement, en mai 2018, n'ont pas été débarqués. Seul Patrick Eyogho Edzang a été limogé.

Comme le prévoit la Constitution, les ministres composant le nouveau gouvernement devront prêter serment devant le président de la République Ali Bongo, qui selon certaines indiscrétions pourrait vite regagner le Gabon pour la circonstance.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU et Azer ZATABULI

Elections générales en RD Congo

Après la publication des résultats, les choses semblent loin de s'éclaircir

Les résultats provisoires de l'élection présidentielle en République Démocratique du Congo, qui donnent vainqueur le candidat de la coalition de l'opposition «CASH», Félix Tshisekedi Tshilombo, président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), sont toujours contestés par Martin Fayulu, autre candidat de l'opposition de la plateforme «LAMUKA». Il a déposé samedi 12 janvier dernier une requête à la Cour constitutionnelle pour un recomptage des voix, bulletin de vote par bulletin de vote. Telle est aussi la suggestion de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), pour rassurer les gagnants et les perdants.

Martin Fayulu ne décolère pas

Paradoxalement, les élections provinciales et législatives ont été largement remportées par le Front commun pour le Congo (FCC), la coalition au pouvoir. De par cette majorité au parlement, le futur président se voit contraint de composer avec l'actuelle majorité. Avec près de 350 députés, le FCC, qui rassemble les partis pro-Joseph Kabila, revendique la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Avec 49 sièges au Parlement, sauf nouvelles alliances, Félix Tshisekedi aura le soutien de 10% à peine des députés à l'Assemblée nationale. Pas de groupe significatif donc sur lequel s'appuyer et imposer son agenda. Côté gouverneurs de provinces, la coalition au pouvoir ayant raflé le plus grand nombre de sièges au niveau des 26 assemblées provinciales, elle pourra élire les gouverneurs de son choix. Là encore le président risque de subir un verrouillage du pouvoir sortant, notamment sur l'accès aux ressources financières. Au Sénat aussi, le FCC garde la main puisque ce sont les députés provinciaux qui élisent les sénateurs et qui pourront désigner le président de la chambre haute, la deuxième personnalité la plus importante après le chef de l'Etat. Joseph Kabila serait bien parti pour prendre la présidence du Sénat. Selon la Constitution du pays, le président du Sénat remplace le président de la République en cas de vacance du pouvoir. Dans ce contexte, Félix Tshiskedi va devoir choisir entre cohabitation pure et dure ou une coalition.

En cas de cohabitation, face à un Premier ministre issu des rangs de la coalition au pouvoir, du fait de leur majorité au Parlement, le président élu risque fort d'être affaibli au niveau des institutions. D'autant plus que Félix Tshisekedi ne dispose pas des réseaux semble-t-il pour contrôler l'armée ou les renseignements.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

NECROLOGIE

MM. Jean Mabounda Kombo, enseignant à la retraite, Antoine Mpicka Kombo, agent des Douanes et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, aux chrétiens de la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville et au personnel de l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire, le **décès de leur fille et** nièce, Nirina Tachda MABOUNDA MPEMBE, survenu le mardi 8 janvier 2019, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N°32 de la rue Djiri à la Poudrière (entre la Frontière et le 1er arrêt) sur la route de la Base.

Les obsèques auront lieu, le vendredi 18 janvier 2019 au cimetière privé «Ma Campagne», après la messe de requiem en l'église Saint François.

Maître Ado Patricia Marlene MATISSA

Notaire

Avenue Felix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE
GRAND HOTEL DE KINTELE

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

SuivantacteauthentiquereçuàBrazzaville,endatedu1eroctobre2018,parMaîtreAdoPatriciaMarlèneMATISSA,NotaireàBrazzaville,dûmentenregistréàlarecettedeBrazzavillele1eroctobre2018,sousfolio178/4,N°2231,ilaétéconstituéunesociété ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: GRAND HOTEL DE KINTELE;
Forme:SociétéAResponsabilitéLimitéeUnipersonnelle;
Capital:1.000.000F.CFA,diviséen100partsde10.000F.CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;
Siègesocial:ABrazzaville,auCentreInternationaldeConférences de Kintélé;
Objet:Lasociétéapourobjet,tantenRépubliqueduCongoque partout ailleurs à l'étranger :
-Lagestiondescomplexeshôteliersetdesallesdeconférences.
Lasociétépeut,enoutre,accomplirtoutesopérationsfinancières,administratives,commerciales,civiles,immobilièresoumobilières pouvantserattacherdirectementouindirectementàl'objetsocial etdenatureàfavorisersonextensionousondéveloppement;
Durée:Ladurédelasociétéestfixéeà99années,àcompterde sonimmatriculationauRegistreduCommerceetduCréditMobilier;
Gérance:MonsieurVincentNDINGAestnomméauxfonctionsde gérant;
DépôtlégalaétéeffectuéauGreffeduTribunaldeCommercede Brazzaville le 03 octobre 2018;
RCCM:LasociétéestimmatriculéeauRegistreduCommerce etduCréditMobilierdeBrazzavillesouslenuméroCG-BZV-01-2018-B13-00097.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlene MATISSA,
Notaire.

L'Eglise évangélique du Congo en guerre contre toutes les formes de violences en son sein

Le Pasteur Edouard Moukala, Président de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), a lancé, le 18 novembre 2018, au cours du culte synodal au temple Foucks de la paroisse Tié-Tié, à Pointe-Noire, la première semaine synodale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) au sein de l'EEC.

L'Eglise évangélique du Congo s'est engagée depuis 2013 à combattre en son sein et dans les ménages de ses membres les différentes formes de violences dont les principales victimes sont les fillettes, les filles et les femmes de toutes couches sociales et tous âges.

Les actions menées dans les paroisses ainsi que dans les établissements d'enseignement protestant ont permis de briser le silence sur les douleurs invisibles et secrètes des victimes, de leurs proches, voire des membres de l'église. Cette lutte contre les VBG s'inscrit dans la vison de l'EEC: *«promouvoir la justice et la paix, lutter contre l'ignorance, l'obscurantisme, les antivaleurs et les inégalités des sexes»*.

Aussi, pour garantir les bases solides de la pérennisation des actions de lutte contre les violences basées sur le genre, il a été institué dans *«Le guide biblique»* à partir de cette année, une semaine synodale de lutte contre les VBG courant troisième semaine du mois de novembre. Cette semaine synodale de lutte contre les VBG coïncidera avec la commémoration aux plans national et international de Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes: le 25 novembre de chaque année.

«L'église évangélique du Congo ne peut plus occulter ni ignorer l'existence des VBG en son sein».

C'est en ces termes que le Président de l'EEC a, dans son mot de circonstance, reconnu que les sévices corporels, le harcèlement sexuel, le viol y compris l'inceste, les humiliations, le chantage, les injures, le lévirat, le sororat, la spoliation des veuves et des orphelins, la soumission aux rites dégradants de veuvage ainsi que d'autres formes de violences existent au sein des familles des fidèles de l'EEC et dans les structures de l'église elle-même.

«C'est de notre responsabilité, de reconnaitre l'ampleur du fléau en notre sein et reconnaître également que la dignité des filles et des femmes est bafouée», a poursuivi le Révérend Edouard MOUKALA.

Il a dénoncé la culture du silence longtemps entretenue par l'église sur ces violences perpétrées par certains Ecclésiastiques, Diacres et autres membres du genre masculin sur les filles et les femmes au sein de l'EEC ainsi que dans leurs cercles familiaux.

Pour étayer son propos, il s'est appuyé sur les résultats des enquêtes réalisées en 2012 et 2016 dans les paroisses ainsi que sur les témoignages des filles et femmes victimes de toutes les formes de violences.

Dans un esprit d'humilité et de courage, l'EEC a reconnu ses torts quant au silence entretenu sur la question jusqu'à ce jour. Le Président MOUKALA a pour cela fait se lever toutes les femmes présentes à ce culte et au nom de toutes les victimes, a déclaré: *«Au nom de toute l'église et en mon nom propre, je vous demande d'accorder votre pardon à l'église qui étouffait les cas de violences en son sein. Pardon pour les souffrances physiques, psychologiques, sociales et économiques qui vous ont été imposées par des hommes de notre église, quel que soit leur niveau de responsabilité»*.

Cependant, le Président de l'EEC, a tenu à préciser que le pardon n'est pas synonyme de protection des auteurs des violences. *«La dénonciation des actes de violences dans notre église devra être appuyée par un accompagnement des victimes jusqu'à des structures spécialisées en vue de leur guérison. Les agresseurs eux aussi devront être accompagnés vers ces mêmes structures pour éviter toute récidive.*

Il a poursuivi en encourageant les femmes à briser le silence sur ces violences dont elles sont les principales victimes: «Pour que ce fléau disparaisse en notre sein, mes filles, mes sœurs, mes mamans: vous devez dénoncer les auteurs de ces agressions. Vous ne devez plus vous taire. Utilisez tous les moyens modernes pour dénoncer les agresseurs. Je prends l'engagement de lutter sans retenu contre ces violences. C'est dans cet esprit que je suivrai avec rigueur la mise en œuvre du plan d'action 2018-2022 de la politique de lutte contre ces violences adoptée par notre église lors de la session Extraordinaire le Conseil synodale tenue du 10 au 13 octobre 2018 à Vouéla (Brazzaville)»

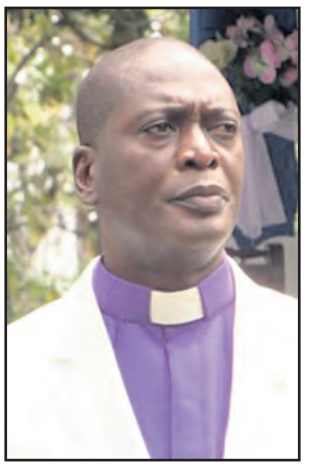

Pasteur Edouard Moukala

Les participants au culte synodal

Par ailleurs, le Président de l'EEC s'est félicité d'être de ce que, à ce jour, l'EEC est la première église à parler ouvertement des violences basées sur le genre en son sein.

Il a conclu en affirmant: *«La première semaine synodale de lutte contre ces violences, qui est une première dans notre église, doit être le déclencheur de nouveaux comportements. Le changement ne peut s'opérer que si tous les membres de notre église, à tous les niveaux s'y impliquent. Je lance ce jour, 18 novembre 2018, les activités de la semaine synodale de lutte contre les VBG dans toutes les paroisses de l'EEC, au nom du Père - du fils – et du Saint-Esprit.»*

La politique de lutte contre les VBG au sein de l'EEC

Depuis 2012, année du lancement de la campagne *«Tolérance zéro maintenant»* contre les VBG par les pouvoirs publics, l'Eglise Evangélique du Congo (EEC) n'est pas restée en marge de cette dynamique. Elle a organisé (et organisent encore) dans les paroisses des Départements du Pool, de Brazzaville, des Plateaux, de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari ainsi que dans les écoles d'enseignement protestant, des sessions d'information, d'éducation, de communication ainsi que de formation sur (i) les formes et manifestations de violences, (ii) l'accompagnement et la prise en charge des victimes des violences.

L'intérêt suscité par les membres de l'église a conduit la direction de l'EEC a élaboré le document de Politique de lutte contre les VBG en son sein.

Valeurs et principes directeurs

La politique de lutte contre les VBG assure la nécessité de promouvoir la représentativité effective des femmes au conseil synodal, dans les consistoires, paroisses, annexes et autres instances de direction de l'EEC. La politique de lutte contre les VBG s'inscrit dans la ligne des textes fondamentaux de l'EEC.

L'atteinte des objectifs de cette politique en 2022 requiert l'implication multiforme de toutes les parties prenantes à tous les niveaux notamment le bureau synodal, le Conseil synodal, les Coordonnateurs des consistoires, les Pasteurs, les Evangélistes, les Diacres, les responsables des groupes de chants, les fidèles hommes et femmes, les jeunes filles et garçons, les enseignants, les élèves et la communauté entière.

Les défis à relever.

L'un des défis majeurs de cette Politique s'avère être l'engagement effectif dans la lutte contre les VBG par les Ecclésiastiques, les Diacres, les animateurs des départements et commissions, les responsables de groupes, les chefs de famille, les fidèles, les enseignants, les jeunes et les élèves. Que les hommes participent davantage à toutes les actions de sensibilisation et surtout de dénonciation de ces actes dégradants tant pour eux-mêmes que pour les victimes.

Car, mettre fin à la violence contre les femmes n'est pas de la responsabilité d'une personne, d'un acteur ou d'un groupe. Pour obtenir un changement durable, il est nécessaire de mener une action collective, intégrant les représentants des pouvoirs publics, du Parlement, de la société civile, des agences bilatérales et multilatérales, les partenaires au développement, les leaders communautaires et les membres des organisations communautaires.

La gestion locale des cas des VBG et particulièrement de viols par des arrangements dits à *«l'amiable»* est préjudiciable et encourage les agresseurs à perpétrer leurs crimes. L'impunité persiste à cause des pesanteurs socioculturelles et la contrainte au silence ou au règlement à l'amiable et surtout par la non application des textes et lois réglementaires contre les formes de violences.

En effet, la problématique des violences sexuelle et basées sur le genre au Congo est une réalité qui touche toutes les couches de la population et, certaines violences basées sur le genre (VBG) sont devenues un problème de santé publique au vue des conséquences sociales, économiques, médicales et psychologiques qui en découlent.

L'EEC se doit de combler le déficit en services de prise en charge médicale, psychologique, économique, sociale et juridique après que les victimes aient été identifiées parce que la plupart des survivantes n'ont pas accès aux soins d'urgence dans les 72 heures ni ne bénéficient d'un accompagnement psychologique.

En matière d'équité homme/femme, la Politique de lutte contre les VBG assure également la nécessité de promouvoir la représentativité effective des femmes au conseil synodal, dans les consistoires, les paroisses, les annexes et autres instances de direction de l'EEC.

Les objectifs de la Politique de lutte contre le VBG

L'Objectif général de la Politique de lutte contre les VBG au sein de l'EEC est de contribuer à la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et liées au genre ainsi qu'à l'amélioration de la prise en charge holistique des victimes et survivantes y compris la rééducation des auteurs de violences sexuelles. D'une manière spécifique, il s'agit de: • Prévenir et protéger les fillettes, les jeunes filles et les femmes contre les violences sexuelles et basées sur le genre; • Améliorer la compréhension et la connaissance de la problématique violences sexuelles et liées au genre; • Assurer la prise en charge holistique des victimes/survivantes; • Lutter contre l'impunité des auteurs de violences; • Rééduquer les auteurs des violences sexuelles et basées sur le Genre; • Améliorer la coordination des interventions et des actions contre les VSBG aux niveaux synodal, consistorial, paroissial et des annexes; • Mettre en place une base de données et d'informations d'alerte sur les violences.

Les axes stratégiques pour lutter contre les VBG.

Six (6) axes stratégiques ont été retenus pour lutter contre les VBG. Ils portent sur:

(i)La prévention des VBG à tous les niveaux. Il s'agit d'informer les bénéficiaires, enfants, jeunes, ou adultes sur les formes et manifestations des VBG ainsi que sur les voies de recours;

(ii)L'amélioration de l'accès aux services de prise en charge et d'accompagnement des victimes de VBG. Trois types de services s'avèrent être nécessaires du fait des besoins différenciés, du souci de la complémentarité de l'action. Il s'agit de la mise en place des centres d'écoute, d'orientation juridique et de soutien psychologique ainsi que des unités d'accueil, de soutien médical et d'orientation juridique.

(iii) Le renforcement des capacités des Ecclésiastiques et laïcs de l'EEC. L'organisation de formations des décideurs, des leaders de groupes spécifiques confrontés aux victimes et auteurs sur la problématique notamment les formes et manifestations, les conséquences de violences ainsi que l'accueil et l'accompagnement des victimes sont des axes essentiels de la Politique.

(iv) La coalition des compétences contre les VBG au sein et en dehors du Conseil œcuménique. La réponse aux VBG doit être transversale. C'est pour cela que la complémentarité des intervenants ainsi que l'échange des informations et données sont d'une importance capitale pour lutter contre les VBG.

(v)Le renforcement de la recherche-action en matière de lutte contre les VBG dans l'église et la société. Il s'agira de recueillir les données qualitatives et quantitatives ventilées par âge, mais aussi de s'atteler à une harmonisation des données existantes.

(vi) Le plaidoyer pour la mobilisation des ressources. Cette action est censée toucher plus les décideurs dans l'église, les leaders d'opinion et les autorités politiques et administratives. Les données quantitatives et qualitatives constituent une base importante, voire un préalable du plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

Le Plan d'actions 2018-2022

La durée de la mise en œuvre du plan d'action est de cinq (5) ans. Les dix programmes retenus sont libellés comme suit: (i) Information, éducation et communication pour la lutte contre les VBG; (ii) Eveil de conscience sur les VBG; (iii) Constitution du cadre réglementaire et institutionnelle adéquat de lutte contre les VBG; (iv) Amélioration des prestations; (v) Renforcement des capacités institutionnelles; (vi) Réduction de la vulnérabilité économique des femmes; (vii) Réduction des pesanteurs socioculturelles; (viii) Promotion des femmes aux organes de prise de décisions; (ix) Enseignement des VBG dans les établissements d'enseignement protestant; (x) Promotion du leadership féminin.

Passi BIBENE

Un Dimanche en paroisse

Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari

(Archidiocèse de Brazzaville)

Le Baptême de Jésus marque le début de son ministère

La communauté de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari dans l'archidiocèse de Brazzaville s'est rassemblée comme de tradition, dimanche 13 janvier 2019, en la fête du Baptême de Jésus, au cours des trois messes dominicales: celle de 6h 30, celle de 9h 00 et celle de 10h 30, célébrée par l'abbé Daska Karel Missamou Malanda, vicaire paroissial. L'animation liturgique a été assurée par la chorale paroissiale Zu Dia Nzambi.

Dans son homélie, l'abbé Daska Karel a exhorté les participants à renouveler leurs engagements du baptême à l'image de Jésus-Christ qui inaugurait son ministère afin que leurs vies respectives soient requinquées des grâces diverses que confère la grâce du baptême en ce qu'il marque l'appartenance à l'Eglise et donc à la famille de Dieu. Le célébrant a interpellé le peuple de Dieu à la pratique de la charité et à être de plus en plus généreux en vue de contribuer avec efficacité et dynamisme à la construction de l'œuvre de Dieu. Ce dimanche a coïncidé avec l'organisation d'un *«Nsinsani»* au cours de toutes les messes, afin d'acheter et faire acheminer la cloche paroissiale.

Une vue des participants à la messe

Le presbytère a été construit par le père Alphonse, un spiritain

Dans les années 70 à 80, notre paroisse n'était qu'une annexe de la paroisse Saint Michel de Ngangouoni, parce qu'à l'époque il n'y avait pas encore de presbytère où les prêtres pouvaient habiter. Les prêtres faisaient des rotations pour venir célébrer les messes. Le presbytère a été construit par le père Alphonse, un spiritain. C'est à compter des années 1980 à 1982 que l'annexe est devenue une paroisse parce qu'il y avait déjà un presbytère. Le premier curé de cette paroisse a été l'abbé François Mountsamboté avec comme vicaire l'abbé Jean Bosco Loukélo. Ensuite sont arrivés à tour de rôle, les abbés Maurice Mbindi, Alain Sindza, Donatien Ndjambou, Norbert Mbunzu *«Le Front»*, Ernest Tunta et actuellement l'abbé Jean Godefroy Esther Biacel Locko.

Les chrétiens à la sortie de la messe

Omer Malembé, vice-président du Conseil pastoral paroissial

«Nous avons encore beaucoup à faire au niveau de la paroisse»

**Pouvez-vous vous présenter?*

**Je suis M. Omer Malembé, vice-président du Conseil pastoral de la paroisse Les 22 Saints Martyrs de l'Ouganda.

**Depuis quand êtes-vous au Conseil?*

**Je suis au Conseil depuis 2010, avec comme curé de l'époque, l'abbé Norbert Mbunzu *«Le Front»*.

****Quelles sont les particularités de la vie paroissiale à Kingouari?***

**Nous avons comme particularités: -la neuvaine d'Immaculée Conception, -la neuvaine d'Emile Biayenda, la neuvaine de la Pentecôte, la neuvaine à Saint Michel, les neuvaines des mois du Rosaire (octobre et mai), la fête de Saint Sylvestre. Notre pastorale est organisée de la manière suivante: l'équipe presbytérale, le Conseil pastoral paroissial, le Conseil pour les affaires économiques, la Commission paroissiale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CPPEJ), le Conseil élargi, la liturgie. Nous avons aussi quelques commissions à créer telles que: la Caritas, Justice et paix, la Commission paroissiale des Vocations, la Commission paroissiale pour la pastorale de la famille.

****Rencontrez-vous des difficultés dans l'exécution de votre mission?***

**L'église n'est pas encore achevée, le manque de cloche, le manque des toilettes convenables sont quelques-unes de nos difficultés.

**En conclusion?*

**Nous avons encore beaucoup à faire au niveau de la paroisse. Pour terminer, je souhaite les vœux les meilleurs, de bonheur, prospérité, santé, longévité et plein succès dans tout ce que le Christ-Jésus ordonnera à tous pour cette année nouvelle.

Abbé Jean Godefroy Esther Biacel Locko, curé

Être une communauté qui donne envie

****Depuis quand êtes-vous curé de cette paroisse?***

**J'ai été nommé par une note d'affectation de Son Excellence Monseigneur Archevêque de Brazzaville portant nominations et affectations des ouvriers apostoliques dans l'Archidiocèse de Brazzaville intervenue en Juillet 2018. J'ai été choisi à cet effet par Monseigneur l'Archevêque de le représenter en la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari. Comme le dispose bien le Code de droit canonique de 1983 au canon 519.

«Le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant, sous l'autorité de l'Evêque diocésain dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit».

La passation de service avec mon prédécesseur a eu lieu en septembre 2018. C'est au mois d'octobre 2018 que je me suis installé.

****Comment se présente la vie pastorale paroissiale?***

**La vie pastorale en la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda se passe à merveille, grâce à un calendrier pastoral bien diffusé. Les 22 mouvements d'apostolat et commissions que constitue cette paroisse sont au courant du planning d'activités pour l'Année pastorale 2018-2019. Du lundi au samedi, nous avons messe unique à 6h00 dite en lari. Le dimanche, nous avons trois messes: 6h30; 9h00; 10h30. Les jours de l'exposition du Saint Sacrement sont Jeudi et Vendredi de 7h00 à 18h00. Ensuite, nous attachons une grande importance à l'enseignement et à la formation. Une fois le mois, nous avons le dimanche des métiers ou messe conventionnelle. Au cours de ce dimanche, nous invitons un professionnel d'un métier quelconque (policier, médecin, juge, avocat, etc.) qui vient nous parler de son métier, afin de préparer et de donner le goût aux enfants et jeunes de la pratique professionnelle. Les enfants et les adultes qui se préparent aux différents sacrements font deux à trois ans de catéchuménat. Leur présence à la messe dominicale et une évaluation de leurs connaissances permettent aux responsables de prendre la décision. Le catéchisme intervient chaque samedi de 16h00 à 17h30 et chaque dimanche de 10h30 à 12h00.

****Avez-vous des défis à relever au cours de cette Année pastorale?***

**Au cours de cette Année pastorale, les défis que nous devons affronter entant que pasteur propre de cette paroisse sont multiples: - inciter les chrétiens à se familiariser avec les Saintes Ecritures; - rappeler les chrétiens à la mission: l'Evangile de Dieu est annoncé en paroles et en actes; - éveiller les charismes des chrétiens pour le bien de la paroisse; - édifier le peuple de Dieu par les enseignements et les formations; - encourager les talents culturels de l'enfance et de la jeunesse; - instaurer la formation permanente pour les catéchistes.

****Quel est l'état de vos relations avec les 2 conseils et avec les chrétiens?***

**L'état de nos relations avec les 2 conseils: Conseil pastoral paroissial et Conseil pour les affaires économiques est bon, dans la mesure où ils sont là pour assister le curé dans l'administration et le bon fonctionnement de la paroisse.

Quant à l'état de nos relations avec les chrétiens, nous disons autant. C'est une relation d'aide fraternelle, d'accompagnement dont la Parole, la Bible ainsi que les préceptes de Dieu sont au centre.

****Avez-vous des projets pour cette paroisse?***

**Notre projet paroissial c'est à la fois le *«port»* vers .lequel nous voulons aller, mais aussi les *«moteurs»* dans lesquels nous mettons nos énergies pour avancer dans la bonne direction et ainsi nous rapprocher du but. Le Pape François dans son Exhortation apostolique ''Evangelii gaudium '' (la joie de l'Evangile) de novembre 2013 sur l'annonce de l'Evangile dans le monde d'aujourd'hui, nous incite à *«prendre l'initiative, s'impliquer, accompagner, porter du fruit et fêter»*. C'est dans ce cadre que nous voulons mettre l'accent sur l'achat d'une nouvelle cloche, mettre le plafond dans l'église, perfectionner le presbytère, mettre en place une pharmacie au sein de la paroisse qui aidera les habitants des quartiers Kingouari et la Tanaf … et biens d'autres projets.

****Que dites-vous aux fidèles pour terminer?***

**Je dirai aux paroissiens que nous devons être une communauté qui donne envie parce qu'elle est: - rayonnante et exemplaire; - ouverte et attentive à tous; - reconnue comme telle, par les pratiquants, les non pratiquants, les autorités. Pour réussir cette transformation, nous devons nous appuyer sur cinq points essentiels de l'Eglise primitive: la prière; la fraternité; la formation; le service; l'Evangélisation.

L'auteur

Gislain Wilfrid BOUMBA
Journaliste de La Semaine Africaine

Processus de paix dans le Pool

Le comité d'échanges intra-communautaires de la ville de Kinkala a été mis en place

Avortée le 19 décembre dernier, la plateforme (ou comité) d'échanges intra-communautaires de la ville de Kinkala a été mise en place de façon effective samedi 12 janvier dernier.

Le présidium ainsi composé: président: abbé Bertin Fouéti, Vicaire général du diocèse de Kinkala; premier Vice-président, Bertrand Nkodia, représentant des ex-combattants; deuxième Vice-président, Joseph Kifoua, maire de la ville de Kinkala, et Mme Charlotte Nankountala, membre de la société civile, a conduit les travaux préparatoires à la mise en place du comité. Ceux-ci ont débuté par une prière et l'observance d'une minute de silence en mémoire de toutes les personnes décédées pendant la tourmente guerrière dans le département du Pool.

Introduisant les travaux, l'abbé Bertin Fouéti a déclaré qu'une paix véritable n'est possible que par le pardon et la réconciliation. *''Il n'est point facile de pardonner face aux conséquences de la guerre et des conflits, car la violence, spécialement quand elle conduit ''jusqu'aux abîmes de l'inhumanité et de la détresse'', laisse toujours en héritage un lourd fardeau de douleur, qui ne peut être soulagé que par une réflexion approfondie, loyale et courageuse capable d'affronter les difficultés du présent avec une attitude purifiée par le repentir''*.

Différentes inquiétudes susceptibles d'entraver le processus de paix ont été soulevées dans les échanges. Telles l'absence des parties adverses impliquées dans la crise du Pool, l'intimidation des militaires envers les ex-combattants, la destruction de plus de 350 villages dans le Pool, le refus de faire louer des maisons aux ex-combattants par peur de représailles ou de voir son habitation être détruite en 2021, suivant les menaces proférées par les militaires; le manque de personnels dans les écoles et les dispensaires; la frilosité des autorités à mettre en œuvre des décisions juridico-administratives, le pillage continu et éhonté de certains chantiers inachevés de la municipalisation dans les quartiers de Kinkala par les militaires, tout comme de certaines maisons à la périphérie, malgré les récents Accords de paix.

Devant l'intransigeance des *''ninjas-nsilulu''* (ex-combattants) estimant que cette concertation n'en était pas une, vu l'absence des autres parties prenantes impliquées dans le conflit, Albert Samba, directeur de cabinet du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, est intervenu en clarifiant le sens de la rencontre, la nature du programme PBSO, son financement et ses objectifs. *«Le projet n'a pas pour objectif le dialogue politique que réclament tant les Ex-combattants. Il prévoit la réintégration en lieu et place de la réinsertion qui a connu un échec total au Congo, en passant par la tenue des plateformes, afin d'aboutir au dialogue inclusif, à la mise en œuvre du processus DDR et la promotion des Droits humains»*, a-t-il indiqué. Et Joseph Ikoubou, délégué du représentant du PNUD d'insister sur l'essence de l'activité en soulignant que le dialogue politique n'est pas du ressort du système des Nations Unies. *«La mise en place de la plateforme a pour objectif de garantir la paix au niveau local et de susciter le financement des projets»*, a-t-il poursuivi.

Les membres du comité d'échanges intra-communautaires

A l'issue des échanges à la fois contradictoires et fraternels, des recommandations ont été prises et la plateforme ou Comité d'échanges intra-communautaires de la commune de Kinkala mise en place. Il est ainsi composé:

Président: Guy Marcel Mouanga; *Vice-président:* Rivadel Colvis Bazakani; *Secrétaire:* Charlotte Nankountala; *Trésorière:* Elisabeth Nzalahata; *Conseillère:* Elisabeth Ndandou.

Le maire de la ville de Kinkala, clôturant les travaux, a remercié tous les participants, pour leur franche et pleine implication dans les échanges.

Viclaire MALONGA

Lutte contre la délinquance faunique

Condamnation ferme d'un trafiquant d'ivoire à Owando

Un emprisonnement ferme de trois ans, assortis de 5.000.000 de F.CFA d'amende et de 5.000.000 de F.CFA des dommages et intérêts. C'est le verdict rendu par le Tribunal de Grande Instance d'Owando (Département de la Cuvette) jeudi 10 janvier 2019, sur l'affaire de Prince Hadley Mabiala Mboumba, de nationalité congolaise, arrêté en flagrant délit de détention et circulation illégales de deux pointes d'ivoire dans la même ville, le 27 novembre 2018.

Le présumé trafiquant condamné

Combattant de deuxième classe du Groupement Para Commando des Forces armées congolaise (FAC) et trafiquant d'ivoire dans plusieurs villes du Congo, notamment Impfondo, Ouesso et Owando, Mabiala Mboumba, 39 ans, avait été arrêté grâce aux efforts combinés des agents de la direction départementale de l'Economie forestière de la Cuvette et des éléments de la Gendarmerie nationale avec l'appui du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF).

En mission de lutte anti-braconnage dans le département de la Likouala, il s'était converti en complice des braconniers en se livrant à la vente des produits de la faune, en l'occurrence les défenses d'éléphants, aux fins de s'enrichir.

L'éléphant fait partie des espèces animales intégralement protégées en République du Congo, suivant l'arrêté du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées. Ainsi, l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces animales intégralement protégées, tout comme de leurs trophées sont strictement interdits. Exception faite pour les besoins de recherche scientifique assortie d'une dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts.

V.M.

Présidence de la République

Des promus dans les structures opérationnelles de sécurité

De nouveaux promus aux **grades d'officiers supérieurs,** d'officiers subalternes, de **sous-officiers supérieurs et** sous-officiers subalternes évoluant dans les structures opérationnelles de la présidence de la République (Direction générale de la sécurité présidentielle et Garde républicaine) ont porté leurs insignes de grades au titre du premier trimestre de cette nouvelle année. Ils étaient 228 au total.

Les nouveaux promus manifestant leur joie

La cérémonie de port d'insignes de grade a eu lieu le 11 janvier 2019, à Brazzaville, sous l'autorité du colonel Serge Oboa, directeur général de la sécurité présidentielle et conseiller spécial du Président de la République, en présence du colonel Gervais Akouangué, commandant de la Garde républicaine (GR) et de plusieurs autorités de la Force publique. Après la lecture des décrets de nomination, le colonel Serge Oboa a rappelé aux nouveaux promus que le nouveau galon nécessite de nouveaux comportements et des obligations. Aussi les a-t-il exhortés à plus de discipline, de disponibilité, de cohésion, d'efforts et à changer leur manière de servir, tout comme à la loyauté, à la sécurité, et enfin au travail pour mériter la confiance du commandement.

Les nouveaux promus sont: pour les officiers, un colonel, onze lieutenants colonels ou capitaines de frégate, deux commandants ou capitaines de corvette, quatre capitaines ou lieutenants de vaisseaux, quatre lieutenants ou enseignes de vaisseaux. Pour les sous-officiers, quarante-trois adjudants-chefs ou maîtres principal, 19 adjudants ou premiers maîtres et de nombreux sergents chefs ou maréchal de logis chefs.

Satisfaits de leur promotion, certains promus ont manifesté leurs sentiments. Le colonel Jean-Rufin Romuald Djo de la DGSP a exprimé sa gratitude à l'endroit de ses supérieurs: *«J'ai toujours fait l'effort d'être à la hauteur des missions assignées par le commandement, et si l'on a fait de moi un officier supérieur aujourd'hui, il est aussi possible qu'on fasse de moi un cadre»* Pour le lieutenant-colonel Béatrice Lekaka, directrice de la logistique à la GR, il faut prendre modèle sur les autres, en brillant par la discipline, la cohésion, la disponibilité et le travail. Le lieutenant Zita Junior Nguebo, de la GR a encouragé les femmes congolaises à ne pas avoir peur du métier d'armes et leur a demandé de ne point perdre courage, car son galon est le fruit du travail et de la discipline.

Une parade militaire qui a réuni l'ensemble des troupes des structures opérationnelles de la présidence de la République, placé sous le commandement du colonel Servais Mouassi-posso-Mackonguy, a clos la cérémonie. Les promus n'ont pas échappé à la tradition de consécration par la hiérarchie consistant à verser la boisson sur leurs galons et leurs corps.

Alain-Patrick MASSAMBA

Congo/Union Africaine

La formation des jeunes, levier pour la mutation de l'Afrique

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a échangé avec l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Lazare Makayat Safouesse, le 2 janvier dernier à Brazzaville. Au cœur de leur entretien, la formation des jeunes.

Pendant l'entretien

Des sujets très importants liés à la jeunesse, notamment la suite à réserver au séminaire des jeunes volontaires de l'Union africaine qui s'est tenu en novembre dernier à Brazzaville ont été évoqués ainsi que la mise en œuvre par le Congo de la feuille de route sur le dividende démographique et les possibilités pour le Congo de placer les jeunes au sein de tous les organes de l'Union africaine. *«Comme vous le savez, les nouvelles orientations de la Commission de l'UA font que 35% des jeunes africains devraient être recrutés parmi le staff, c'est-à-dire à la Commission et dans d'autres organes de l'UA»*, a-t-il affirmé.

Le diplomate congolais a rappelé que les relations Congo-Ethiopie sont fructueuses. *«Nous avons déjà deux représentants diplomatiques qui ont pris du temps à s'installer; nous sommes en train de travailler de telle sorte que nous ayons une coopération bilatérale plus accentuée»*, a-t-il indiqué avant de préciser que des domaines ont été identifiés par la partie éthiopienne. Reste au Gouvernement congolais d'identifier les siens. *«Nous allons vers la mise en place d'une commission bilatérale en matière du dialogue politique parce que, comme vous le savez, l'Ethiopie occupe une place très importante dans la Corne de l'Afrique et en matière économique, je crois qu'il y a là des domaines de coopération que nous pouvons exploiter fort utilement»*, a-t-il fait savoir.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

IN MEMORIAM

19 janvier 1999-19 janvier 2019

En cette 20e année de ton rappel à Dieu, cher fils, papa, oncle Edmond Godefroy NKOUKA BOUETOUKADI-LAMIO «DUMONTEL». Le vide causé par ton absence au sein de la famille, et surtout ta mort précoce et brutale n'a cessé de déstabiliser chacun d'entre nous et de s'interroger sur ce mauvais sort qui s'était abattu sur ta personne et dans notre famille.

Sois par nos prières et nos pensées pieuses notre intercesseur auprès de notre Seigneur Jésus pour qu'on puisse retrouver une paix profonde.

Po na yo !

Le contrôle total de tes services

☑ Un seul code pour activer ou désactiver tes services ***124#**

☑ Accède sur ton mobile à l'historique de ta consommation de crédit via ***125*5#**

everywhere you go

mtncongo.net

Publication

Bienvenu Boudimbou signe «La parole de l'Autre dans la rumba congolaise»

«La parole de l'Autre dans la rumba congolaise», c'est le titre d'un essai paru en décembre dernier, aux Editions Hémar (Brazzaville, Congo), dans la Collection Horizons critiques dirigée par le Pr Charles Zacharie Bowao. Un livre qui porte l'estampille de Bienvenu Boudimbou, journaliste et diplomate de formation, Docteur en sciences de l'information et de la communication, enseignant-chercheur à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien Ngouabi.

Bienvenu Boudimbou

La couverture du livre

Dans ce nouvel ouvrage de 141 pages, Bienvenu Boudimbou offre les clés de décodage de la chanson congolaise de variétés pour en faciliter la lecture et en assurer la promotion. Mais, il se préoccupe davantage d'explorer l'expérience esthétique des artistes des deux Congo qui sont souvent parvenus à la notoriété sans passer par une quelconque académie. L'auteur passe en revue les différents styles qui traversent le paysage musical congolais, mais centre sa réflexion sur la rumba.

Pourquoi avoir jeté son dévolu sur ce style musical, alors que bien d'autres formes musicales présentent elles aussi de l'intérêt? *«C'est parce qu'avec le temps, la rumba est devenue le principal cadre de références de la culture congolaise.*

Née d'une hybridation de courants musicaux venus de l'Afrique de l'Ouest (le highlife notamment) et des Antilles avec le substrat des folklores locaux, elle a subi diverses influences, tout en exerçant, à son tour, la sienne sur bien des artistes de tous horizons. A telle enseigne qu'aujourd'hui, comme l'observe Boudimbou, elle paie son tribut à la circulation planétaire des produits culturels.

Cet intérêt pour la rumba, Bienvenu Boudimbou l'avait déjà manifesté en 2014 dans sa remarquable thèse de doctorat unique intitulée «L'Iconographie de la pochette de disque dans la musique congolaise», soutenue à l'Université Marien Ngouabi. Sous la direction du Professeur Mukala Kadima-Nzuji. Il y étudiait les contextes, les conditions de production et de diffusion des pochettes de disques, en mettant l'accent sur les messages iconographiques.

Considérant la pochette de disque comme un acte de communication, il recourait aux outils théoriques des sciences de la communication et de la sémiologie de l'image pour en révéler les significations», explique le préfacier du livre, Lye M. Yoka, Professeur émérite de l'enseignement supérieur et universitaire, Directeur général de l'Institut national des arts (INA-Kinshasa, RD-Congo). *«Avec ce nouveau livre, La Parole de l'Autre dans la rumba congolaise, Bienvenu Boudimbou circonscrit davantage son objet d'étude: la rumba. Il quitte le champ péritextuel pour s'appesantir sur sa poétique. A l'ère de la mondialisation, écrit-il, la rumba «ne saurait se définir autrement qu'au miroir des autres genres musicaux, des autres arts ou des autres medias avec lesquels elle entre en interaction (intergénérécité, interartialité et intermédialité), de façon flagrante, incidente ou subtile; car sa poétique est, de ce fait, en principe, plurivocale. Ce sont là, entre autres procédés, les manières dont le sens vient aux produits de cette musique.»*

Avec ce livre, Bienvenu Boudimbou invite à appréhender et à lire autrement la musique congolaise.

A signaler qu'à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, Bienvenu Boudimbou enseigne, entre autres disciplines, la sémiologie des textes et de l'image, l'expression visuelle, le photojournalisme et les théories de la communication.

Ses travaux de recherche portent sur les expressions socioculturelles et les identités éditoriales et numériques.

Ses autres ouvrages sont: *«Nouvelles voix de la poésie congolaise»* (Anthologie), Brazzaville, Les Editions Hemar, 2012; *«Engagements artistiques et novations esthétiques pour la Renaissance africaine»* (textes réunis par Paul Nzete, Claudia Mokoko Guikochi et Bienvenu Boudimbou), Brazzaville, Festival panafricain de musique/Les Editions Hemar, 2013; *«Ça, c'est Brazza!»* (chronique), Brazzaville, Les Editions Hemar, 2016.

Véran Carrhol YANGA

C'est quoi le RSU?

Le RSU signifie simplement Registre Social Unifié ou Unique. C'est un outil mis en place pour aider les ménages vulnérables à s'enregistrer en vue de bénéficier de l'aide sociale du gouvernement, à travers ses différents programmes.

Comment on s'inscrit au RSU?

Pour s'inscrire au RSU, le ménage se rend au siège du service social de l'arrondissement ou du district, muni de sa pièce d'identité, des pièces des membres du ménage et se faire enregistrer. Par cet acte, il lui est attribué un numéro d'identification sociale (NIS) ou un code d'identité du ménage (CIM). L'inscription est gratuite.

Qui peut s'Inscrire au RSU?

Le RSU est ouvert à toute personne qui vit dans la précarité et qui a besoin d'une assistance du gouvernement ou de ses partenaires dans tous les domaines: social, santé, économique, éducation.

Quel est l'intérêt de s'inscrire au RSU?

L'inscription au RSU permet au ménage d'avoir désormais un numéro ou un code à partir duquel le gouvernement suit la situation de tout demandeur ou bénéficiaire d'aide sociale.

Quels sont les programmes utilisateurs du RSU pour lesquels on peut s'attendre à une assistance?

Le ménage inscrit peut bénéficier des interventions de tous les programmes du gouvernement utilisateurs du RSU: Lisungi. PDSS, POCE PDAC. DURQUAP, PRAASED, PAGR, Etc.

Où s'inscrire?

Aux sièges des Circonscriptions d'Actions Sociales de vos Arrondissements.

LA BANQUE MONDIALE AFD unicef

Commémoration de la Journée du sourire à Brazzaville

Permettre aux non-voyants de se réapproprier la vie

Initiée par l'ONG Viens et Vois en 2010, la Journée du sourire a été commémorée à Brazzaville en décembre dernier, sous le signe de la gaité et de la bonne humeur. Elle a réuni plusieurs participants, au nombre desquels des non-voyants et voyants, en présence d'Emerson Massa, président de l'ONG Viens et Vois, et de Mme Alexandrine Meunier, responsable du secteur coopération au développement de la Mission Evangélique Braille (MEB), en provenance de Suisse.

Apaiser les souffrances morales ou émotionnelles des handicapés visuels (Ph. d'arch.)

Cette journée est organisée au moins une fois chaque année, dans le but d'apaiser les souffrances morales ou émotionnelles des handicapés visuels qui viennent d'horizons divers, et se réapproprier la vie. Emerson Massa a indiqué: *«Nous voulons cultiver, au niveau des aveugles et malvoyants, la bonne humeur, la gaité, la joie et le sens de la communication, afin que ces derniers sortent de l'isolement sans dignité et ne vivent point sous le poids du handicap dans lequel ils sont souvent plongés.»*

Invitée de marque à cette cérémonie, Mme Alexandrine Meunier a salué cette initiative et exhorté les non-voyants à toujours garder le sourire, quelles que soient les difficultés qu'ils rencontrent dans la vie de tous les jours, et à ne jamais se sentir abandonnés.

Des jeux-concours ont été organisés portant sur la lecture Braille, les devinettes, les poèmes, les concours de chants. A cela, il faut ajouter le recueil de propositions de noms que devra porter la future école inclusive des élèves non-voyants et voyants en construction à Kintélé dont la rentrée est prévue en octobre prochain. A noter que les heureux gagnants aux jeux-concours ont été gratifiés des différents prix constitués, entre autres, de cannes blanches, paires de lunettes, loupes, etc.

Alain-Patrick MASSAMBA

NÉCROLOGIE

L'abbé Same Akomo Tchouah et la famille Obouloutsa ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur père, oncle, neveu: Alphonse WELE. Décès survenu le mardi 8 janvier 2019, à Brazzaville, à la suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire a lieu au n°1 rue Mah, Mikalou II (Arrêt de bus: La Ferme, après le Pont de Mikalou).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

Thérèse SITA «Mâ SITA»

15 janvier 1988 – 15 janvier 2019

A l'occasion du 31e anniversaire de sa disparition, les enfants, petits-fils, filles, la famille ZOUBAKELA, prient tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

«Dieu a donné, Dieu a repris».

Que son repos soit éternel!

Coupe de la Confédération

L'AS Otohô sur la voie royale

En l'emportant par 3-0, l'AS Otohô s'est mise en position idéale pour une qualification pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération, en corrigeant les Ougandais du Kampala City Council, dimanche 13 janvier 2019 au Stade Marien Ngouabi d'Owando, au tour de cadrage aller.

Le club d'Oyo n'en est certes qu'à la moitité du chemin, mais sa large victoire le place idéalement à quelques jours du match retour, dimanche 20 janvier prochain. Ayant tiré les leçons de son élimination en Ligue des champions pour avoir concédé un match nul piteux à l'aller à Owando, il a brillé d'un éclat particulier cette fois dans son duel à domicile face au Kampala City qu'il a taillé en pièces avec la manière, semble-t-il.

L'agonie des Ougandais a commencé à l'entrée du deuxième quart d'heure, Moussa ayant transformé en but un penalty survenu à la 18e minute de jeu. Cela mettait du baume sur le cœur, mais n'autorisait nullement de pavoiser. Averti, l'AS Otohô parvenait à inscrire un deuxième but par le même Moussa, quatre minutes plus tard, sur penalty encore: 2-0 (22e).

L'agonie du Kampala City ne s'arrêtait pas. Après la mi-temps, les locaux embrasaient définitivement la pelouse, à la suite d'un chef-d'œuvre de précision de Kikassa. Son ballon atteignait exactement sa cible, car étant tombé victorieusement dans la cage du Kampala City Council: 3-0 (75e).

Plus rien n'allait contrarier l'avance de l'AS Otohô. Même si revenus de leur surprise, les Ougandais mettaient en relief leur robustesse physique en faisant courir le sac de cuir qu'ils ne couraient eux-mêmes.

L'AS Otohô s'envole vers la qualification

Qui a dit qu'il est présomptueux de bousculer les Ougandais? Aux bûcherons patients et attentifs, tout arrive. Remporter une rencontre par 3-0 est un résultat correct et un beau présage! Pour un bon signe, c'en est vraiment un.

Grâce à sa splendide victoire, l'AS Otohô a toutes les raisons du monde d'extérioriser sa joie, de pavoiser, et d'envisager le match retour sous des couleurs gaies. On ne la voit guère en train de perdre le gain de cette entreprise qu'elle a si heureusement lancée.

Mais il faudra rester vigilant au retour puisqu'un but adverse dans le premier quart d'heure, par exemple, pourrait déstabiliser Otohô. Les Ougandais auront besoin d'au moins trois buts pour espérer renverser la vapeur. Il s'agit de se dire que ce que Otohô a réussi à domicile, Kampala City aussi peut le faire. Mais si Kampala City Council prenait effectivement sa revanche? laissons-lui le loisir de rêver, de bâtir peut-être des châteaux en Espagne. Après tout, le football est ce qu'il est. Il a ses surprises parfois désagréables. On attend, donc, pour voir...

Lutte pour la conquête du ballon

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

COMMUNIQUE

Les funérailles de Monsieur Dominique NGANGA, ancien maitre d'hôtel retraité du palais présidentiel, décédé le 3 janvier 2019 suite à une longue maladie, auront lieu ce mardi 15 janvier 2019, selon le programme suivant:

8h30: levée de corps à la morgue de Makélékélé;
9h00: recueillement au domicile du défunt: 116 rue Jeanne d'Arc, Bacongo, en face du mûr du Centre Sportif de Makélékélé.
12h00: messe en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo;
14h00: départ pour le cimetière privé de Samba Alphonse;
16h00: fin de la cérémonie.

Récapitulatif: 6e journée Ligue 1 de football

Rappel des résultats: *Inter Club-JST (1-1), Patronage Sainte-Anne-AS Cheminots (1-2), CARA-Diables-Noirs (2-1), Nico-Nicoyé-La Mancha (2-0), V.Club Mokanda-Etoile du Congo (2-0), AC Léopards-FC Kondzo (4-1). AS Otohô-Tongo FC (reporté).*

Classement officieux: *1. CARA (13 points). 2. V.Club Mokanda (12 points). 3. Diables-Noirs (11 points, +2). 4. Nico-Nicoyé (11 points, +1). 5. AS Otohô (10 points, +6, -2 matchs). 6. Tongo FC (9 points, -1 match). 7. Etoile du Congo (8 points). 8. AS Cheminots (7 points, -2). 9. JST (7 points, -3). 10. FC Kondzo (7 points, -5). 11. Patronage Sainte-Anne (5 points). 12. Inter Club (4 points, -4, - 1 match). 13. AC Léopards (4 points, -5). 14. La Mancha (4 points, -7).*

Football/ Ligue 1 du Congo

Des fins de matchs mouvementées à Massamba-Débat!

AS Cheminots, V.Club Mokanda, deux formations de Pointe-Noire, et CARA pavoisent. Ils ont réalisé le week-end dernier une bonne opération lors de la sixième journée du championnat national d'élite Ligue 1, tandis que l'AC Léopards a enregistré sa première victoire de la saison.

Le ballon a beaucoup roulé samedi 12 janvier au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville. D'un côté, Patronage Sainte-Anne et AS Cheminots, de l'autre, CARA et Diables-Noirs.

Appelés à en découdre les premiers, Patronage Sainte-Anne et AS Cheminots ont alterné le bon et le mauvais. Pour n'emprunter définitivement le chemin des buts qu'à partir de la 62e minute de jeu avec le Patro Mulamba Kalambay, rejoint au marquoir par le Cheminot Limanda Mouko à quelques minutes de la fin de la partie (88e): 1-1. Puis, contre toute attente, Patronage Sainte-Anne a fini par mettre les deux genoux à terre dans le temps additionnel, sur une poussée d'un autre Cheminot, Otango Mvouo, récompensé après plusieurs maladresses: 1-2 (90e + 3).

Le firmament balayé, CARA et Diables-Noirs en décousaient sans souci. Ni l'une, ni l'autre formation n'avaient la peur aux tripes en occupant l'aire de jeu. Débordants d'optimisme, ils avaient promis un modèle d'offensive. Ils n'ont pas menti quoique, le plaisir n'était, à la fin, qu'Aiglon. De l'ambition, ils en avaient à revendre, les uns et les autres.

Par leur football aéré, agréable, en première mi-temps, les Diables-Noirs tentaient de profiter du relatif manque de sérénité du CARA pour lui imposer leur répertoire, rêvant même d'une fin apocalyptique. On s'est éloigné progressivement de ce paysage pour une réalité différente. Néanmoins, les Diables-Noirs trouaient, les premiers, les filets aiglons, par Kingou Yalé, au bout de cinquante minutes de course, mais sans provoquer le déluge redouté par les Aiglons. Mieux, ces derniers confisquaient le milieu de terrain et le ballon, se ruaient à l'attaque, passaient avec autant de facilité les lignes défensives diablotines que survenait l'égalisation sur un penalty transformé en but par Jason Boukanga, d'une frappe en force, à la 84e minute de jeu: 1-1.

CARA-Diables-Noirs: des joueurs courant après un ballon parfois indocile

De quoi allait être faite la fin de partie? Même scenario que lors du match de lever de rideau! L'Aiglon Bayindoula Nkongo, bien inspiré, mettait le ballon détourné par un pied diablotin malencontreux hors de portée de Lutunu Dulé, permettant ainsi au CARA d'inscrire son deuxième but dans le temps additionnel: 2-1 (90e+ 2).

Mais, également, victoire importante du V.Club Mokanda, à Pointe-Noire, aux dépens d'Etoile du Congo (2-0).

La caractéristique de cette journée aura incontestablement été la première victoire de l'AC Léopards, largement victorieux du FC Kondzo (4-1). Il abandonne, par voie de conséquence, la dernière place au classement à La Mancha, défaite par Nico-Nicoyé (0-2), en lever de rideau de V.Club Mokanda-Etoile du Congo.

Jean ZENGABIO

ACN SERVICES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 57, RUE OBOLI, ARRONDISSEMENT 6 TALANGAI
RCCM N° CG-BZV-01-2019-B13-00003
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un Acte sous seing-prive établi à Brazzaville en date du 04 janvier 2019, il a été crée une Société dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: ACN SERVICES.

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo ou en tout autre Etat ou lieu que ce soit:

- Les transports routiers réguliers de voyageurs;
- Les activités des agences de voyage et voyagistes;
- La vente des billets d'avion et de transport terrestre;
- La prestation de services de réservation et activités connexes, entre autres: le commerce de détail de matériels de télécommunications en magasin spécialisé;
- Le transfert d'argent;
- Le courtage en assurance;
- Le commerce général;
- Le commerce de fournitures, de mobiliers, de machines et autres équipements de bureau ;
- La vente des matériaux de construction ;
- Les activités d'importation et d'exportation ;
- La prestation de services divers.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Siège social: le siège de la société est fixé à Brazzaville, 57, rue Oboli, Mikalou, Arrondissement 6 Talangai;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans;

Capital: le capital de la société est d'Un Million (1.000.000) Francs CFA;

Administration de la société: suivant Assemblée Générale Constitutive tenue en date à Brazzaville du 04 janvier 2019, Monsieur NGAMONKA Carre Armist, associé unique, a été désigné en qualité de Gérant de la société ACN SERVICES, pour une durée indéterminée;

Dépôt légal: le dépôt légal a été entrepris le 10 janvier 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville ;

Immatriculation: la société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n° CG-BZV-01-2019-B13-00003.

Pour insertion.

Transports

Le Plan national des transports (PNT) 2019-2038 validé

Le Plan national des transports (PNT) 2019-2038 vient d'être validé. A l'issue d'un atelier qui a eu lieu du 9 au 10 janvier, à l'auditorium du Ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, à Brazzaville. Ce Plan vise à doter le Congo d'un secteur des transports fiable dans le domaine routier. Afin de mieux contribuer à une durabilité optimale des routes et de leurs équipements pour établir des conditions de circulation adéquates, en termes de fluidité, de sécurité et de coût de transports.

De g. à dr: Raul Mateus Paula, Fidèle Dimou, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et Jacques Itoua

La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en qualité de premier vice-président de la Commission nationale de suivi du Plan national des transports, représentant le Premier ministre, chef du Gouvernement. En présence de Fidèle Dimou, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, deuxième vice-président de ladite Commission; Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne au Congo; et Jacques Itoua, secrétaire permanent de cette Commission et directeur de la cellule technique, qui a dirigé les travaux de l'atelier marqués à l'ouverture, par la présence des ministres Pierre Oba (Mines et de géologie) et Emile Ouosso (Equipement et entretien routier).

Cet atelier a regroupé les cadres venus de la Présidence de la République, de la Primature, de plusieurs ministères, de la Chambre de commerce de Brazzaville, des syndicats patronaux, de l'ambassade de la Délégation de l'Union européenne au Congo et du groupement Louis Berger/Strass, d'origine française, dirigé par le consultant René-Paul Cousin, économiste de transports, principal orateur de l'atelier. Qui a présenté la mouture du document élaboré soumis à l'appréciation et à l'analyse approfondie des participants.

Après les échanges entre l'expert et les participants, les différentes suggestions, les remarques et les contributions ont été apportées pour procéder à la validation de la version finale du Plan national des transports (PNT) 2019-2038. Vu l'importance de ce plan pour le développement socio-économique du pays et l'efficacité du secteur de transports, ainsi que pour la bonne mise en œuvre du PNT et garantir à la cellule technique de suivi du plan national des transports, les participants à cet atelier formulé trois recommandations: l'approbation du PNT par le Gouvernement dans les meilleurs délais; l'adoption d'une loi fixant les conditions de mise en œuvre du PNT; et la mise à disposition des ressources nécessaires à la cellule technique de suivi du Plan national des transports 2019-2038, conformément aux textes en vigueur.

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

A l'ouverture des travaux, Jacques Itoua a souligné: *«Avec le PNT mis à jour, la République du Congo disposera d'un outil fiable, base de négociations avec les différents bailleurs de fonds, car il n'y a pas de développement économique sans les infrastructures de transport fiables. Ce PNT permettra une gestion efficiente du secteur des transports».*

«Depuis la création du PNT, en 2004, préparé déjà avec le soutien financier de l'Union européenne, le Gouvernement a réalisé d'importants projets d'investissements visibles dans toutes les localités du pays. Il apparait, cependant, que des investissements conséquents sont encore à consentir en ce qui concerne le réseau ferroviaire et les ports fluviaux. Pour atteindre cela, l'accent doit maintenant être mis sur les réformes institutionnelles pour améliorer l'efficacité de la gestion des systèmes de transport et la pérennité de ces investissements. Au nombre de ces réformes figurent, en bonne place, la création d'un fonds d'entretien routier réellement de deuxième génération et la relance des activités d'entretien routier. Car, en effet, 100.000 de francs CFA non dépensés en entretien peut générer plus de 1.000.000 de francs CFA de dépenses supplémentaires quelques années après! Le défi consiste donc à assurer une exploitation durable des voies de transport, pour établir des conditions de circulation adéquates, en termes de fluidité, de sécurité et des coûts. La réhabilitation de la route nationale n°1 de Kinkala à Mindouli, dans le département du Pool, pour laquelle nous ne pouvons que rappeler aux autorités l'urgence et l'intérêt économique à finaliser les travaux avant que les dégradations ne deviennent irrécupérables», a pour sa part affirmé Raul Mateus Paula.

Ouvrant les travaux de cet atelier, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a rassuré: *«Malgré les obstacles érigés par la crise économique et financière que traverse le Congo depuis 2016, nous poursuivrons résolument la dynamique instaurée pour le développement économique, social et environnemental de notre pays. Le Projet d'appui à la gouvernance et à l'entretien routiers (PAGER) prend ici toute sa cohérence au regard des piliers du Programme national de développement (PND) 2018-2022. Le maintien et le bon fonctionnement des infrastructures construites, ainsi que l'achèvement et l'opérationnalisation des ouvrages en cours sont les choix clairs du Gouvernement».*

Une vue des cadres

Jacques Itoua, libérant les conclusions de l'atelier

Clôturant les travaux, Fidèle Dimou a promis transmettre les résultats de ces travaux au Gouvernement. «Au terme des deux jours de travail, marqués par l'analyse critique et constructive des documents soumis aux différents experts des administrations concernées par le projet, vous venez de valider le Plan des transports révisé jusqu'à l'horizon 2038. Vous venez-là de poser les bases de développement des infrastructures routières. A travers vos contributions et suggestions, soyez-en rassurés, ce travail combien satisfaisant sera transmis au Gouvernement pour son adoption», a-t-il dit.

L'élaboration du document sur les questions de politique sectorielle des transports est un des résultats attendus du Projet d'appui à la gouvernance et l'entretien routiers. Ce projet, financé par l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros, soit 3 milliards de francs CFA, a visé doter le Congo d'un secteur des transports fiable. Démarré en 2012, de façon effective en 2015, après des balbutiements, le PAGER qui n'a pas bénéficié de la contrepartie congolaise prend fin en février 2019. Les résultats du projet qui étaient attendus sont la mise à jour du Plan national des transports 2019-2038, la création d'une banque de données routières et des ouvrages d'art, la révision des textes réglementaires et normatifs relatifs à la circulation par les transports routiers, l'élaboration des plans de formation pour les acteurs du transport routier, la mise en place d'un plan de sécurité routière, la mise au point d'une carte de positionnement des stations de pesage et l'assistance technique au fonds routier en vue de sa transformation en fonds routier deuxième génération.

Le PAGER a mis au point un référentiel géographique routier du Congo (RGRC°. C'est un système informatique Géoportail, qui est un outil de surveillance pour améliorer la programmation et la gouvernance routière. La présentation de ce Géoportail avait eu lieu le 21 novembre 2018. Le système informatique, Géoportail a pour but de permettre au ministère de l'Equipement et de l'entretien de veiller sur l'état des routes du Congo, de manière régulière et rapide, notamment de surveiller, d'entretenir et de planifier les travaux d'entretien à moindre coût sur l'ensemble du territoire national. Actuellement, près de 5.200 sont désormais accessibles sur le Géoportail en ligne.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN DE LA SATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet
Courriel: pstatcongo@gmail.com

N° Avis: AMI N°01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/19

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit additionnel de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette avance pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Elaboration de la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES)».

3. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif le recrutement d'un consultant individuel chargé d'élaborer la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES)».

4. La Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) vise à définir, à analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de construction du complexe INS-CASP d'une part, et d'autre part, à déterminer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs.

5. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les consultants individuels à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant: un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées, une lettre de motivation.

6. Profil du consultant:
- le consultant recherché doit être un expert environnementaliste, de niveau BAC+5 minimum, justifiant d'au moins 10 années d'expérience professionnelle pertinente en gestion environnementale, étude d'impact environnemental et social, audit environnemental et social pour des projets d'infrastructure. L'expert devra également posséder une bonne maîtrise des aspects sociaux et des exigences opérationnelles et procédurales de la Banque mondiale en matière d'évaluation environnementale et sociale,
- le consultant devra avoir une expérience dans l'élaboration de NIES de projets financés par la Banque mondiale. Une expérience dans le pays ou la sous-région sera un atout,
- le consultant devra avoir une bonne maîtrise du Français.

7. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

8. La durée de la mission est estimée à quinze (15) homme/jours(H/J).

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

10. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci- dessous au plus tard le mardi 29 janvier 2019 à 16h00 et porter clairement la mention «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES)».

11. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE
DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO,
BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS,
ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél: +242 22 613 31 08:
pstatcongo@gmail.com

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale: 4315, Téléphone: 05 748 99 64
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un acte authentique portant STATUTS de la société «FRUX GROUPE-SARL», reçu en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 31 mai 2018, enregistrés même ville, gratis, le 05 juin 2018, folio 102/19, n°3671, il a été constitué ladite société aux caractéristiques suivantes:

1- FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);
2- OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
1- FRUX SERVICES: -Forage d'eau; -Approvisionnement en eau potable; -Location matériel de forage; -Import-export; -Prestations On & Offshore; -Logistique et Transports (de marchandises et de personnes); -Livraison de sable, gravier, terres; -Vidéo telling (conception, réalisation de vidéos d'entreprises); -Fabrication, vente et livraison de briques et dalletes.
2- FRUX SECURITY: -Mise à disposition des Agents De Sécurité (ADS); -Mise à disposition du personnel; -Mise à disposition et Vente des chiens de garde.
3- FRUX BAKERY: -Boulangerie; -Pâtisserie; - Crèmerie.
4- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement;

3- DENOMINATION:
- La dénomination sociale de la société est: «FRUX GROUPE-SARL»;
4- SIEGE SOCIAL: - Il est établi à Pointe-Noire, Avenue Marien NGOUABI, en face des Magasins du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO), quartier Centre-ville, arrondissement n°1, Eméry Patrice LUMUMBA, République du Congo.
5- DUREE:
- La durée de la société est de Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.).
6- CAPITAL SOCIAL:
Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) DE FRANCS CFA. Il est divisé en Cent (100) parts sociales égales de DIX MILLE (10 000) FRANCS CFA chacune numérotées de Un (1) à Cent (100).
7- DEUX (2) PORTEURS DE PARTS: 1-Monsieur TCHINONA Francis Apollinaire et 2-Monsieur TCHINONA Marrion Francis.
8- GERANCE:
Monsieur TCHINONA Francis Apollinaire, Directeur de société, et Monsieur TCHINONA Marrion Francis, Manager, demeurant tous à Pointe-Noire, quartier Nanga, République du Congo, de nationalité congolaise, sont nommés respectivement Gérant et Co-Gérant statutaires de la société pour une durée Illimitée.
9- FORMALITES AU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES: REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (R.C.C.M.)-IMMATRICULATIONS AUX NIU ET A LA STATISTIQUE:
- La société «FRUX GROUPE-SARL» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 22 juin 2018, sous le numéro R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG/PNR/18 B 210). Elle se trouve également Immatriculée aux NIU (Numéro d'Identification Unique), en date à Brazzaville du 03 septembre 2018, sous les numéros: M2018110000659157 pour la société; P2010110005290154 pour le gérant, en date du 04 septembre 2018 et P2018110004403139 pour le Cogérant, en date du 05 septembre 2018,et dans les Systèmes Congolais d'Immatriculation des Entreprises et des Etablissements (SCIEN: numéro 1813288/ SCIET: numéro 1813288015), en date à Brazzaville du 07 août 2018.

Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale: 4315, Téléphone: 05 748 99 64
Pointe-Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un acte authentique portant STATUTS de la société «CONGOLAISE DE MATERIEL ELECTRIQUE», en abrégé «CONGO-ELEC-SARL», reçu en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 04 décembre 2018, enregistrés même ville, gratis, le 10 décembre 2018, folio 227/1, n°9102, il a été constitué ladite société aux caractéristiques suivantes:

1- FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

2- OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

1-Import-Export; 2-Vente en gros et détail de matériel électrique; 3-Tous travaux électriques ou en électricité; 4- Tous travaux de froid et climatisation; 5-Tous travaux ayant trait aux activités précitées; 6-Et généralement, la société pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

3- DENOMINATION:
-La dénomination sociale de la société est: «CONGOLAISE DE MATERIEL ELECTRIQUE», en abrégé «CONGO ELEC-SARL».

4- SIEGE SOCIAL: -Il est établi à Pointe-Noire, 235, Avenue du Général Charles De GAULLE, quartier Centre-ville, boîte postale 335, arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo;

5- DUREE:
-La durée de la société est de Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.);
6- CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme de CINQ MILLIONS (5 000 000) DE FRANCS CFA divisé en Cent (100) parts sociales égales de Cinquante mille (50 000) francs CFA chacune numérotées de Un (1) à Cent (100).

7- DEUX (2) PORTEURS DE PARTS:
1-Monsieur Philippe JAMART;
2- Monsieur Vivien DOUMERGUE.

8- GERANCE:
Monsieur Philippe JAMART, Directeur de société, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, et Monsieur Vivien DOUMERGUE, Responsable commercial, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, République du Congo, sont nommés respectivement Gérant et Co-Gérant statutaires de la société pour une durée illimitée.

9- FORMALITES AU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES: REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (R.C.C.M.) - IMMATRICULATIONS AUX NIU ET A LA STATISTIQUE:
- La société «CONGOLAISE DE MATERIEL ELECTRIQUE», en abrégé «CONGO-ELEC-SARL», est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 19 décembre 2018, sous le numéro R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG/PNR/18 B 450). Elle se trouve également immatriculée aux NIU (Numéro d'Identification Unique), en date à Brazzaville du 27 décembre 2018, sous les numéros: M2018110000990191 pour la société; P2006110006293226 pour le gérant et P2018110007095257 pou r le Co-gérant et dans les Systèmes Congolais d'Immatriculation des Entreprises et des Etablissements (SCIEN: numéro 1819210/SCIET: numéro 1819210012), en date à Brazzaville du 03 janvier 2019.

Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA.

BUROTOP IRIS
VESTEL
LES BONS PLANS DE NOËL
4K ULTRAHD
65"
799.000 FCFA HT
HD
32"
115.000 FCFA HT
4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56
www.burotopiris.com